



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2010**

Rapport d'activité du premier semestre

1. Faits marquants de la période	2
2. Chiffre d'affaires	3
3. Résultats	5
4. Flux de trésorerie	6
5. Bilan	7
6. Comptes sociaux	8
7. Principales transactions avec les parties liées	8
8. Facteurs de risques	8

Rapport d'activité du premier semestre

Les entreprises du groupe VINCI, dans un contexte de sortie de crise et un environnement économique encore incertains, ont réalisé une bonne performance au 1^{er} semestre 2010, confirmant les annonces du Groupe faites précédemment.

Dans les concessions, les principaux indicateurs économiques sont bien orientés : trafic des véhicules légers toujours soutenu ; confirmation du rebond du trafic poids lourds, croissance du chiffre d'affaires et des résultats. Poursuivant son développement, VINCI a été désigné concessionnaire ou attributaire pressenti de deux projets majeurs d'infrastructures de transport : la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA), qui reliera Tours à Bordeaux, et l'aéroport Notre Dame des Landes près de Nantes (NDDL).

Dans le contracting, conformément aux objectifs, les marges opérationnelles sont restées globalement stables malgré la baisse de l'activité à structure comparable. Grâce à l'intégration de Cegelec à compter de mi-avril, le chiffre d'affaires total du semestre ressort en légère hausse. Les prises de commandes ont progressé sur le semestre, tant en France qu'à l'international.

Les synergies entre les métiers du contracting et les concessions, l'adéquation de l'offre du Groupe aux enjeux du marché des infrastructures et ses métiers de spécialité lui ont permis de remporter de nombreux grands projets, notamment dans des zones émergentes. Le carnet de commandes atteint au 30 juin 2010 le niveau historique de 28,4 milliards d'euros. Il progresse de 18 % sur 12 mois ainsi que depuis le début de l'année. Il représente près de 12 mois d'activité moyenne ; hors Cegelec, le carnet de commandes est en hausse d'environ 10 %.

L'endettement financier net consolidé reste bien maîtrisé : sur 12 mois, il a été réduit de 0,7 milliard d'euros à 15 milliards d'euros (13,5 milliards d'euros hors financement de projets). Son augmentation depuis le 31 décembre 2009 (+1,3 milliard d'euros) traduit l'évolution saisonnière de la trésorerie d'exploitation, le paiement essentiellement en cash du solde du dividende 2009, les investissements de développement dans les concessions et la croissance externe. L'émission obligataire de 500 millions d'euros effectuée par ASF en mars et le bouclage du montage financier de GSM-Rail illustrent le bon accès du Groupe aux sources de financement adaptées à ses activités. VINCI conserve un très haut niveau de liquidité de près de 12 milliards d'euros. La notation de crédit « investment grade » du Groupe a été confirmée par les agences de notation. (S&P : BBB+ ; Moody's : Baa1 ; perspective stable).

1. Faits marquants de la période

1.1. Principales acquisitions

Acquisition de Cegelec

Le 14 avril 2010, VINCI a acquis 100% du capital du groupe Cegelec dans le cadre du partenariat stratégique signé le 19 janvier 2010 avec Qatari Diar Real Estate Investment Company (« Qatari Diar »).

L'opération a consisté en l'apport de 100% des actifs et passifs du groupe Cegelec en échange de 31,5 millions d'actions VINCI. L'apport des titres Cegelec a été rémunéré par :

- l'émission de 21 millions d'actions nouvelles VINCI ;
- la remise de 10,5 millions d'actions ordinaires existantes qui étaient auto-détenues par VINCI ;
- ainsi que par le paiement par VINCI d'une soulte d'un montant de 16,4 millions d'euros correspondant au montant de l'acompte sur dividende par action versé en décembre 2009 (0,52€ par action remise à Qatari Diar).

Qatari Diar est devenu ainsi, avec 5,78 % du capital, le premier actionnaire de VINCI après les fonds d'épargne des salariés du Groupe.

Le groupe Cegelec est consolidé depuis le 14 avril 2010 par intégration globale. Les apports ont été valorisés, conformément aux normes, dans les comptes consolidés au cours d'ouverture de l'action VINCI du jour de la transaction, soit 43,97 euros, et ressort ainsi à 1 401 millions d'euros. Le goodwill provisoire, calculé sur la base d'une mise à la juste valeur des actifs et passifs du groupe Cegelec et comptabilisé suite à cette prise de contrôle, s'élève à 1 864 millions d'euros.

Réorganisation de l'activité « Facility Management »

En prévision de l'acquisition de Faceo, réalisée le 29 juillet 2010, VINCI a décidé de regrouper l'essentiel de ses activités de « Facility management » au sein d'une nouvelle division : VINCI Facilities, constitué au sein du pôle Energies. Ces activités étaient auparavant réparties entre VINCI Construction (en France et en Allemagne) et VINCI Energies. Pour faciliter les comparaisons, les données 2009 ont été retraitées conformément à la nouvelle organisation.

1.2. Opérations de financement

Emission d'un emprunt obligataire par ASF

ASF (Autoroutes du Sud de la France) a réalisé le 31 mars 2010 une émission obligataire de 500 millions d'euros à 10 ans, assortie d'un coupon annuel de 4,125% dans le cadre de son programme EMTN. Cette opération destinée à refinancer la dette existante d'ASF, lui permet d'en allonger la maturité moyenne.

Les autres opérations de financement significatives réalisées par VINCI, au cours du premier semestre 2010, sont décrites en note 16.1 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de VINCI s'est élevé à 15,5 milliards d'euros¹ au 1^{er} semestre 2010, en progression de 2,3 % par rapport au 1^{er} semestre 2009. Cette évolution résulte d'une baisse limitée de l'activité à structure comparable (-3 %), plus que compensée par l'impact positif de la croissance externe (principalement Cegelec, intégré depuis le 14 avril 2010) et par un effet de change favorable.

Après un début d'exercice difficile en raison de conditions météorologiques très pénalisantes, le niveau d'activité s'est redressé au second trimestre, tant en France qu'à l'international, avec un chiffre d'affaires en hausse de 1,7 % à structure comparable.

La croissance du chiffre d'affaires des concessions (+4,4 %) traduit la bonne performance de VINCI Autoroutes (+5 %) : au second trimestre 2010, la hausse du trafic des véhicules légers s'est poursuivie et la reprise du trafic des poids lourds s'est accélérée.

Le chiffre d'affaires des pôles Contracting (construction, routes, énergies) est en légère hausse à structure réelle sur le semestre (+1,1 %). A structure comparable, il baisse de 5,1 %. Après avoir affiché un faible niveau au 1^{er} trimestre en raison de mauvaises conditions climatiques en janvier et février, l'activité s'est ensuite nettement améliorée. Elle est stable à structure comparable au second trimestre par rapport à la même période de 2009.

En France, le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 9,5 milliards d'euros, stable à structure réelle (+0,4 %) par rapport au 1^{er} semestre 2009 (baisse de 3,2 % à structure comparable).

A l'international, il est en hausse à structure réelle de 5,5 % à 6,0 milliards d'euros (-2,6 % à périmètre et change constants). La part du chiffre d'affaires réalisée hors de France représente 39 % du total (45 % dans les activités du contracting) grâce à la croissance enregistrée dans les économies émergentes.

Chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Variation 2010/2009 à structure réelle
Concessions	2 399	2 297	4,4 %
dont VINCI Autoroutes	1 972	1 877	5,0 %
Contracting	13 040	12 901	1,1 %
Energies	2 873	2 370	21,3 %
Eurovia	3 440	3 464	(0,7 %)
Construction	6 726	7 067	(4,8 %)
Immobilier	235	223	5,7 %
Eliminations et retraitements	(169)	(265)	
Total hors CA « Construction » des filiales concessionnaires	15 505	15 155	2,3 %
CA « Construction » des filiales concessionnaires	288	236	21,6 %
TOTAL	15 793	15 391	2,6 %

Concessions : 2 399 millions d'euros¹ (+ 4,4 %)

Le chiffre d'affaires semestriel de VINCI Autoroutes, qui gère les quatre réseaux autoroutiers de VINCI en France, s'élève à 1 972 millions d'euros¹ en hausse de 5,0 %. Le trafic à réseau stable a progressé sur le semestre de 2,2 % (véhicules légers : +2,1 % ; poids lourds : +2,8 %). Il s'y ajoute l'impact positif des nouvelles sections (+0,8 %) et les effets tarifaires. Au global, les recettes de péage sont en croissance de 5,2 %.

¹ Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires Construction externe des filiales concessionnaires (prestations de travaux réalisés pour le compte des concédants par des entreprises extérieures au Groupe VINCI) en application de l'IFRIC 12.

Le chiffre d'affaires total de VINCI, intégrant, conformément à l'interprétation IFRIC 12, les travaux de construction confiés par ses filiales concessionnaires à des entreprises extérieures au Groupe, s'élève à 15,8 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2010, en hausse de 2,6% par rapport au 1^{er} semestre 2009.

L'amélioration du trafic poids lourds observée depuis mi-février s'est confirmée ces derniers mois. De son côté, le trafic des véhicules légers a continué sa progression. Au 2^e trimestre 2010, le trafic total a ainsi augmenté de 3,3 % (véhicules légers : +3,1 % ; poids lourds : +4,8 %).

Le chiffre d'affaires de **VINCI Park** ressort à 318 millions d'euros en légère hausse (+1,2 % à structure comparable). Le chiffre d'affaires est stable en France, alors qu'il progresse à l'international sous l'effet du développement en Amérique du Nord.

Contracting : 13 040 millions d'euros (+1,1 % à structure réelle ; -5,1 % à structure comparable)

Energies : 2 873 millions d'euros (+21,3 % à structure réelle ; -3,1 % à structure comparable)

En France, l'activité du semestre s'établit à 1 842 millions d'euros (dont Cegelec : 317 millions) en hausse de 20,1 % à structure réelle. A périmètre comparable, le recul est limité à -0,7 %, grâce à la progression de l'activité réalisée au second trimestre (+3,2 %). Les métiers liés aux infrastructures de télécommunications et de production et de transport d'énergie ont continué de croître, alors que l'industrie et l'immobilier tertiaire affichent des baisses cependant moins prononcées que lors des trimestres précédents.

A l'international, le chiffre d'affaires du semestre ressort à 1 031 millions d'euros, en hausse de 23 % à structure réelle (dont Cegelec : 244 millions d'euros) mais en baisse de 7,4 % à structure comparable. Celle-ci est surtout imputable au mauvais début d'année dans les filiales européennes. Au second trimestre, le recul de l'activité a été, en revanche, limité à -1,8 %.

Le carnet de commandes au 30 juin 2010 ressort à 5,8 milliards d'euros, dont 1,9 milliard d'euros au titre de Cegelec. Il inclut, à hauteur de 0,5 milliard d'euros, le contrat GSM-Rail, finalisé en avril dernier, dans le cadre d'un partenariat public privé avec RFF. Le carnet progresse ainsi de près de 90 % depuis le début de l'année et de 69 % sur 12 mois (respectivement +28 % et +14 % hors Cegelec). Il représente 9 mois d'activité moyenne du pôle.

Eurovia : 3 440 millions d'euros (-0,7 % à structure réelle ; -2,1 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires ressort à 2 109 millions d'euros en légère contraction de 1,2 %. Après les événements climatiques défavorables de janvier et février, l'activité s'est redressée à partir de mars ; elle progresse de 3,2 % au 2^e trimestre 2010 permettant de rattraper l'essentiel du retard pris au 1^{er} trimestre.

A l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1 332 millions d'euros : stable à structure réelle, il baisse de 3,7 % à périmètre et changes constants. Après un 1^{er} trimestre difficile, l'activité du 2^e trimestre 2010, malgré de fortes inondations en Europe centrale qui ont perturbé l'activité en Pologne et partiellement l'avancement du chantier de la R1 en Slovaquie, est comparable à celle du 2^e trimestre 2009 (hors effets changes et périmètre).

Le carnet de commandes d'Eurovia au 30 juin 2010 s'élève à 6,4 milliards d'euros, en hausse de plus de 7 % depuis le début de l'année (+14 % sur 12 mois). Il représente 9,5 mois d'activité moyenne du pôle.

Construction : 6 726 millions d'euros (-4,8 % à structure réelle ; -7,1 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 3 203 millions d'euros en baisse de 12,7 %. Le retard pris dans l'exécution des chantiers et imputable aux intempéries de janvier et février s'est réduit sur les trois derniers mois, le second trimestre affichant une baisse d'activité moins prononcée (-7,0 %) qu'en début d'année. Les secteurs les plus touchés par la baisse d'activité sont le bâtiment privé et le génie civil. Le bâtiment public résiste mieux, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement social.

A l'international, le chiffre d'affaires ressort à 3 524 millions d'euros (+3,7 % à structure réelle, -1,1 % à structure comparable). Le second trimestre a vu une reprise de la croissance (+13,7 % à structure réelle ; +7 % à structure comparable), grâce aux solides performances d'Entrepose Contracting (travaux pétroliers et gaziers), Deme (dragage et travaux maritimes), Soletanche-Freyssinet, VINCI Construction Grands Projets et Sogea Satom. En revanche, le recul s'est poursuivi au Royaume-Uni et en Europe centrale.

Le carnet de commandes au 30 juin 2010 du pôle Construction s'établit à 16,2 milliards d'euros, en hausse de près de 8 % depuis le début de l'année (+7 % sur 12 mois). Il représente plus de 14 mois d'activité moyenne du pôle.

3. Résultats

Le **résultat opérationnel sur activité (ROPA)** ressort à 1 423 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, en augmentation de 4,8 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2009, supérieure à celle de l'activité. Hors effets de change et périmètre (principalement Cegelec) il progresse de 3 %.

Le taux de ROPA sur CA ressort ainsi à 9,2 % contre 9,0 % au 1^{er} semestre 2009.

Analyse du résultat opérationnel sur activité par métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	% CA (*)	1 ^{er} semestre 2009	% CA (*)	Variation 2010/2009
Concessions	929	38,7 %	856	37,3 %	8,5 %
dont VINCI Autoroutes	839	42,6 %	768	40,9 %	9,3 %
Contracting	465	3,6 %	466	3,6 %	(0,3 %)
Energies	150	5,2 %	122	5,1 %	23,5 %
Eurovia	3	0,1 %	36	1,0 %	(91,5 %)
Construction	312	4,6 %	309	4,4 %	0,9 %
Immobilier	29	12,3 %	12	5,6 %	132,9 %
Holdings	0		23		
Résultat opérationnel sur activité	1 423	9,2 %	1 358	9,0 %	4,8 %
Paiement en actions (IFRS 2)	(21)		(19)		14,0 %
QP résultats sociétés mises en équivalence	12		17		(31,3 %)
Résultat opérationnel	1 414	9,1 %	1 356	8,9 %	4,2 %

(*) Hors chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces (en application de l'IFRIC 12).

Le ROPA des **Concessions** s'établit à 929 millions d'euros contre 856 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 en croissance de 8,5 %. Cette évolution traduit la hausse du ROPA de VINCI Autoroutes (+9,3 % à 839 millions d'euros), conséquence de la croissance des recettes de péage, de la maîtrise des charges d'exploitation et de l'impact positif de l'allongement d'un an de la durée des contrats de concession sur la charge d'amortissement (+19 millions d'euros) dans le cadre du programme d'investissements environnementaux (« paquet vert ») conclu en début d'année.

VINCI Park, avec un ROPA de 60 millions d'euros (59 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009), et les autres concessions réalisent des performances globalement satisfaisantes dans le contexte économique de la période.

Le ROPA et le taux de marge rapporté au chiffre d'affaires du pôle **Contracting** restent stables au 1^{er} semestre 2010 à respectivement 465 millions d'euros (466 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009) et 3,6 % du chiffre d'affaires malgré la baisse d'activité. Cette bonne réalisation est en ligne avec les objectifs du Groupe annoncés en début d'année et la pertinence de la stratégie de développement vers des métiers de spécialité plus résistants et récurrents.

Le ROPA du pôle **Energies** est en forte hausse de 23,5 % à 150 millions d'euros (122 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009), comprenant la contribution de Cegelec (20,5 millions d'euros) intégré dans les comptes depuis le 14 avril 2010. Le taux de marge du pôle s'établit à 5,2 % à un niveau proche de celui du 30 juin 2009 (5,1 %).

Eurovia affiche une diminution de son ROPA qui s'établit à 3 millions d'euros, soit 0,1 % du chiffre d'affaires. Tout en rappelant le caractère peu représentatif des résultats de la 1^{ère} moitié de l'année dans les activités routières, il faut souligner l'impact très négatif des conditions climatiques subies en début d'année en Europe et en Amérique du nord. Le 2^e trimestre a, en revanche, marqué un net redressement de l'activité et des résultats.

Le ROPA du pôle **Construction** s'élève à 312 millions d'euros (4,6 % du CA), en légère progression par rapport au 1^{er} semestre 2009 (309 millions d'euros soit 4,4 % du CA) malgré une baisse d'activité de l'ordre de 5 %. Cette bonne performance résulte du maintien à niveau élevé des taux de marge opérationnelle dans la plupart des divisions, tant en France qu'à l'international, notamment chez Entrepose Contracting, Sogea-Satom, Soletanche Freyssinet et CFE (activité dragage).

L'amélioration du ROPA de VINCI Immobilier traduit la bonne conjoncture dans l'immobilier résidentiel.

Le **résultat opérationnel (ROP)** qui, outre les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), intègre la quote-part de résultat dans les sociétés consolidées par mise en équivalence, est en augmentation de 4,2 %. Il s'élève à 1 414 millions d'euros au 30 juin 2010 (9,1 % du CA) contre 1 356 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 (8,9 % du CA).

La charge sur paiements en actions (IFRS 2), traduisant les avantages consentis aux salariés au titre des plans d'actions de performance, de stocks options et du plan d'épargne groupe, s'élève à -21 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 (-19 millions d'euros au 30 juin 2009).

La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence ressort à +12 millions d'euros (contre +17 millions d'euros au 30 juin 2009) et concerne principalement VINCI Concessions.

Le **coût de l'endettement financier net** est en diminution de 30 millions d'euros (-7,9 %) à -350 millions d'euros (contre -380 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009) sous l'effet de la diminution de l'encours moyen de l'endettement financier net et, dans une moindre mesure, de la baisse des taux d'intérêts, celle-ci ayant vu son impact limité au niveau du Groupe en raison de la diminution de la rémunération des placements.

Les **autres produits et charges financiers** ressortent à +8 millions d'euros contre +57 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Ils comprennent notamment les intérêts financiers intercalaires capitalisés pour 41 millions d'euros, principalement par Cofiroute, ASF et Escota ; ils sont en diminution par rapport au 1^{er} semestre 2009 (70 millions d'euros) suite aux mises en service de la 1^{ère} section du Duplex A86 et de l'A19 (Arcour) en juin 2009.

La **charge d'impôt** de la période s'élève à 315 millions d'euros, en hausse de 20 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2009 (295 millions d'euros). Le taux effectif d'impôt ressort à 29,4 % (28,5 % au 1^{er} semestre 2009).

Les **intérêts minoritaires** s'élèvent à 54 millions d'euros (49 millions d'euros au 30 juin 2009) et représentent essentiellement les parts non détenues par le Groupe dans les résultats de Cofiroute (16,7 %) et de CFE (53,2 %).

Le **résultat net consolidé part du groupe** ressort ainsi à 703 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 en augmentation de 1,9 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2009 (690 millions d'euros).

Le résultat net par action (dilué) est en baisse de 5,6 %, à 1,34 euro par action (1,42 euro par action au 1^{er} semestre 2009) Cette évolution résulte des créations d'actions effectuées en 2009 (paiement en actions du solde du dividende 2008) et de la rémunération en actions VINCI de l'apport de Cegelec.

Analyse du résultat net par métier

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Variation 2010/2009
Concessions et services	374	340	9,8 %
<i>dont VINCI Autoroutes</i>	342	305	12,2 %
Contracting	287	302	(5,1 %)
<i>Energies</i>	96	82	17,7 %
<i>Eurovia</i>	(5)	17	(131 %)
<i>Construction</i>	196	203	(3,6 %)
Immobilier	18	9	94,8 %
Holdings	24	38	
TOTAL	703	690	1,9 %

Les évolutions du résultat net par pôle de métier traduisent les tendances constatées pour le résultat opérationnel sur activité.

4. Flux de trésorerie

La **capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt (CAF)** progresse de 3,8 % et s'établit à 2 229 millions d'euros contre 2 147 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009. Rapportée au chiffre d'affaires, elle représente 14,4 % du chiffre d'affaires contre 14,2 % au 1^{er} semestre 2009.

La CAF de VINCI Concessions, principal contributeur du groupe, progresse de 6 % à 1 480 millions d'euros (61,7 % du chiffre d'affaires) contre 1 396 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 (60,8 % du chiffre d'affaires). Celle de VINCI Autoroutes s'améliore de +6,5 % à 1 333 millions d'euros et représente 67,6 % du chiffre d'affaires (contre 66,7 % au 1^{er} semestre 2009).

La CAF des métiers du Contracting est en diminution de -1,5 % à 721 millions d'euros, évolution globalement en ligne avec celle du résultat opérationnel des pôles concernés. Elle représente 5,5 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2010 (732 millions d'euros et 5,7 % du CA au 1^{er} semestre 2009).

La variation du besoin en fonds de roulement et des provisions courantes, traditionnellement négative au 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité de certaines activités dans le contracting, s'établit à -845 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre -757 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009. Cette évolution traduit notamment les effets de périmètre (consolidation de Cegelec), l'impact sur les comptes clients de la reprise d'activité au 2^e trimestre 2010 et la poursuite de l'application de la LME en France (réduction des délais de paiement fournisseurs).

Les intérêts financiers payés s'élèvent à 438 millions d'euros au 30 juin 2010, en baisse de +33 millions d'euros sur la période.

Les impôts payés sont en forte augmentation sur le semestre (-538 millions d'euros contre -205 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009). Au 1^{er} semestre 2009, le Groupe avait bénéficié d'un remboursement d'impôt de l'ordre de 100 millions d'euros et d'un faible niveau des acomptes versés et calculés sur la base de la charge d'impôt 2008.

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'établissent ainsi à +408 millions d'euros, en diminution de 306 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2009 (+714 millions d'euros).

Les investissements d'exploitation nets de cession sont en réduction de 12 % à 392 millions d'euros contre 442 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 traduisant, dans certains métiers, l'adaptation des moyens de production à l'environnement économique. La baisse est surtout localisée chez Eurovia.

Le **cash flow opérationnel** ressort ainsi à l'équilibre (+16 millions d'euros) sur le 1^{er} semestre 2010, contre 272 millions d'euros au 30 juin 2009.

Les investissements de développement dans les concessions (incluant l'augmentation nette des créances financières dans les projets de partenariat public-privé) se sont élevés à 507 millions d'euros sur la période (585 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009). Ils comprennent 281 millions d'euros investis dans les autoroutes en France - dont 293 millions d'euros d'investissements chez ASF et Escota réalisés au titre des contrats de plan en cours (dont 116 millions d'euros sur Lyon Balbigny) et 106 millions d'euros chez Cofiroute (hors subvention de 120 millions d'euros relative au Duplex A86) - et 226 millions d'euros sur les autres projets en cours de construction (principalement la voie express R1 en Slovaquie et Locorail, tunnel ferroviaire sous le port d'Anvers).

Les investissements financiers nets (y compris la trésorerie nette des sociétés acquises) représentent un montant de 283 millions d'euros, contre 48 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009. Ils comprennent à hauteur de 200 millions la prise en compte de la trésorerie nette négative de Cegelec au 14 avril 2010, dont il est rappelé que l'acquisition des titres a été rémunérée au moyen de 31,5 millions actions VINCI (dont 21 millions actions nouvelles) (cf. Faits marquants du semestre - supra).

Après prise en compte de ces éléments, le cash flow disponible après investissements ressort à -781 millions d'euros contre -371 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Les dividendes versés durant le semestre se sont élevés au total à 625 millions d'euros (553 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009), dont 590 millions au titre du solde du dividende 2009 VINCI. Le solde correspond pour l'essentiel aux dividendes versés par Cofiroute à ses actionnaires minoritaires.

Les augmentations de capital réalisées au cours du 1^{er} semestre 2010 (hors augmentation de capital par remise d'actions VINCI en rémunération des titres Cegelec) représentent un montant de 232 millions d'euros dont 40 millions d'euros au titre du paiement en actions du solde du dividende 2009 et 192 millions d'euros au titre du plan d'épargne et des levées d'options de souscription. Pour mémoire, au 1^{er} semestre 2009, ces opérations sur actions propres s'étaient traduites par un apport net de trésorerie de 529 millions d'euros, dont 367 millions d'euros au titre du paiement en actions du solde du dividende 2008.

Les autres variations de l'endettement sans effet « cash » (-128 millions d'euros) intègrent la variation négative des justes valeurs des produits dérivés pour -248 millions d'euros (pour l'essentiel liée à l'effet de la baisse des taux sur les swaps de couverture) en partie compensée par un impact positif des variations des cours des principales devises.

Après prise en compte de ces opérations, les flux de trésorerie de la période se traduisent par une augmentation de 1 308 millions d'euros de l'endettement financier net par rapport au 31 décembre 2009, contre une dégradation de 330 millions sur les 6 premiers mois de 2009.

5. Bilan

Les actifs non courants consolidés ressortent au 30 juin 2010 à 34,2 milliards d'euros (31,7 milliards d'euros au 31 décembre 2009). Ils sont constitués en grande partie par les actifs des concessions (26,7 milliards d'euros), dont le groupe ASF pour près de 17,4 milliards d'euros.

Au global, les capitaux engagés par le groupe s'élèvent à 28,7 milliards d'euros au 30 juin 2010, en augmentation de 3,2 milliard par rapport à fin 2009 sous l'effet notamment de l'acquisition de Cegelec le 14 avril 2010.

Les capitaux engagés dans les activités de concessions représentent près de 89 % du total.

Les capitaux propres du Groupe au 30 juin 2010 s'établissent à 12,1 milliards d'euros contre 10,4 milliards d'euros au 31 décembre 2009 ; ils comprennent les intérêts minoritaires pour 651 millions d'euros.

L'endettement financier net ressort à 15,0 milliards d'euros au 30 juin 2010 en baisse de 0,7 milliard sur les 12 derniers mois (15,7 milliards d'euros au 30 juin 2009 et 13,7 milliards d'euros au 31 décembre 2009). Hors financements de projets, l'endettement net s'établit à

13,5 milliards d'euros au 30 juin 2010 contre 14,7 milliards d'euros au 30 juin 2009 et 12,5 milliards d'euros au 31 décembre 2009. L'endettement du pôle concessions (18,0 milliards d'euros) est stable par rapport à fin 2009 et en augmentation de 0,5 milliard d'euros sur les 12 derniers mois, conséquence des investissements en cours sur les nouveaux projets. Les pôles contracting affichent un solde de trésorerie net positif de 2 milliards d'euros (1,9 milliard d'euros au 30 juin 2009 et 3,4 milliards d'euros au 31 décembre 2009) ; les holdings présentent une trésorerie nette de 1,0 milliard au 30 juin 2010.

6. Comptes sociaux

Les comptes sociaux de VINCI font apparaître un chiffre d'affaires au premier semestre 2010 de 4,6 millions d'euros, contre 4,2 millions d'euros au premier semestre 2009. Il est constitué à l'essentiel de la refacturation par le holding à ses filiales de diverses prestations d'assistance.

Le résultat net social s'établit à 978 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 545 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

7. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note H.21 des comptes consolidés semestriels résumés.

8. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note C. « Facteurs de risques » du rapport de gestion du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2010

États financiers	11
Chiffres clés	11
Comptes de résultat de la période	12
État du résultat global de la période	13
Bilan consolidé	14
Tableau des flux de trésorerie consolidés	16
Variation des capitaux propres consolidés	17
Annexe aux comptes consolidés	18

Etats financiers

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Chiffre d'affaires	15 792,5	15 391,1	32 459,6
dont :			
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>	15 505,1	15 154,7	31 927,6
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	287,5	236,5	532,0
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	6 060,1	5 743,8	12 366,1
% du chiffre d'affaires ^(*)	38,9%	37,7%	38,5%
Résultat opérationnel sur activité	1 423,3	1 357,8	3 192,5
% du chiffre d'affaires ^(*)	9,2%	9,0%	10,0%
Résultat opérationnel	1 413,8	1 356,2	3 144,8
Résultat net part du groupe	702,9	690,1	1 596,0
Résultat net par action (en euros)	1,36	1,44	3,27
Résultat net dilué par action (en euros)	1,34	1,42	3,21
Dividende par action (en euros)			1,62
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	12 132,1	9 732,9	10 439,9
Endettement financier net	(14 991,6)	(15 701,2)	(13 684,1)
Endettement financier net hors financement de projets	(13 488,6)	(14 676,3)	(12 482,9)
Capacité d'autofinancement	2 228,5	2 147,2	4 964,2
Investissements opérationnels nets	(392,2)	(441,9)	(797,7)
Investissements du domaine concédé et contrats de PPP	(506,7)	(585,3)	(1 227,0)
Investissements financiers nets ^(**)	(283,0)	(47,9)	(110,3)
Flux de trésorerie liés à l'activité après investissements opérationnels nets	15,9	272,3	3 301,9

(*) Pourcentage calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

(**) Y compris trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées.

Compte de résultat de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Chiffre d'affaires	1-2-3	15 792,5	15 391,1	32 459,6
dont :				
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>		15 505,1	15 154,7	31 927,6
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>		287,5	236,5	532,0
Produits des activités annexes		97,6	100,3	201,5
Charges opérationnelles	4	(14 466,9)	(14 133,7)	(29 468,6)
Résultat opérationnel sur activité	2-3-4	1 423,3	1 357,8	3 192,5
Paiements en actions (IFRS 2)	4-13	(21,2)	(18,6)	(62,9)
Perte de valeur des goodwill	9			(11,8)
Résultat des entreprises associées		11,7	17,0	27,1
Résultat opérationnel	4	1 413,8	1 356,2	3 144,8
Coût de l'endettement financier brut		(380,7)	(434,9)	(829,6)
Produits financiers des placements de trésorerie		30,9	55,4	86,2
Coût de l'endettement financier net	5	(349,7)	(379,5)	(743,4)
Autres produits financiers	5	66,1	115,0	164,8
Autres charges financières	5	(58,2)	(57,8)	(123,4)
Impôts sur les bénéfices	6	(315,2)	(294,6)	(744,7)
Résultat net des activités poursuivies		756,8	739,2	1 698,2
Résultat net d'impôt des activités abandonnées (arrêtées, cédées)				-
Résultat net de la période		756,8	739,2	1 698,2
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires		53,8	49,2	102,2
Résultat net de la période - part du Groupe		702,9	690,1	1 596,0
Résultat net par action des activités poursuivies				
Résultat net par action (en euros)	7	1,36	1,44	3,27
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,34	1,42	3,21
Résultat net par action part du Groupe				
Résultat net par action (en euros)	7	1,36	1,44	3,27
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,34	1,42	3,21

Etat du résultat global de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Résultat net de la période (y compris part des minoritaires)	756,8	739,2	1 698,2
Instruments financiers : variations de juste valeur	(247,1)	(18,5)	(52,1)
dont :			
Actifs financiers disponibles à la vente ^(*)	(14,6)	(2,8)	14,4
Couverture de flux de trésorerie (part efficace) ^(**)	(232,5)	(15,6)	(66,5)
Variation des capitaux propres des entreprises associées comptabilisées directement en capitaux propres	(26,8)	3,6	(7,7)
Ecart de conversion	156,7	39,4	39,4
Impôt ^(***)	78,8	0,9	11,5
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres	(38,5)	25,5	(9,0)
Résultat global de la période	718,2	764,7	1 689,3
dont :			
Part du Groupe	664,5	711,0	1 584,3
Part des intérêts minoritaires	53,7	53,7	104,9

(*) Aux dates de clôture, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. En l'absence d'indication objective de dépréciation, ces variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

(**) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(***) 78,8 millions d'euros d'effets impôts rattachés aux variations de juste valeur des instruments financiers (contre 0,9 million d'euros au 30 juin 2009), dont 5 millions d'euros relatifs aux actifs financiers disponibles à la vente (contre -4,1 millions d'euros au 30 juin 2009) et 73,8 millions d'euros relatifs aux couvertures de flux de trésorerie (part efficace) (contre +5 millions d'euros au 30 juin 2009).

Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8	24 019,1	24 136,6	24 223,8
Goodwill net	9	5 572,3	3 634,0	3 638,2
Autres immobilisations incorporelles		496,5	189,0	184,3
Immobilisations corporelles	10	4 763,8	4 713,6	4 614,0
Immeubles de placement		51,3	45,2	49,9
Participations dans les entreprises associées		209,4	210,3	214,1
Autres actifs financiers non courants	11	1 300,6	696,4	892,6
Impôts différés actifs		181,4	136,1	144,6
Total actifs non courants		36 594,3	33 761,1	33 961,4
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	15	951,9	887,6	755,7
Clients et autres créances d'exploitation	15	12 628,5	11 698,2	10 369,9
Autres actifs courants	15	414,9	370,0	368,1
Actifs d'impôt exigible		170,1	59,5	64,6
Autres actifs financiers courants		318,0	316,0	242,9
Actifs financiers de gestion de trésorerie	16	785,0	898,5	1 116,7
Disponibilités et équivalents de trésorerie	16	4 866,3	4 980,7	5 556,9
Total actifs courants (avant actifs en cours de cession)		20 134,8	19 210,6	18 474,8
Total actifs courants		20 134,8	19 210,6	18 474,8
Total actifs		56 729,1	52 971,7	52 436,1

Bilan consolidé

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Capitaux propres				
Capital social	12.1	1 374,2	1 288,9	1 302,4
Primes liées au capital		6 754,4	5 642,9	5 749,6
Titres auto-détenus	12.2	(490,3)	(1 125,8)	(1 108,2)
Autres instruments de capitaux propres		490,6	490,6	490,6
Réserves consolidées		2 951,2	2 348,7	2 040,9
Réserves de conversion		71,4	(78,0)	(75,4)
Résultat net - part du Groupe		702,9	690,1	1 596,0
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	12.3	(373,0)	(154,7)	(187,6)
Capitaux propres - part du Groupe		11 481,5	9 102,7	9 808,4
Intérêts minoritaires		650,6	630,2	631,5
Total capitaux propres		12 132,1	9 732,9	10 439,9
Passifs non courants				
Provisions non courantes	14	1 182,1	927,0	994,8
Emprunts obligataires	16	5 962,8	5 109,3	5 318,7
Autres emprunts et dettes financières	16	12 846,7	12 896,9	12 895,9
Autres passifs non courants		134,8	116,2	133,6
Impôts différés passifs		2 373,6	2 436,9	2 364,6
Total passifs non courants		22 500,1	21 486,3	21 707,6
Passifs courants				
Provisions courantes	15	3 033,6	2 617,6	2 842,2
Fournisseurs	15	6 987,3	6 284,7	6 233,6
Autres passifs courants	15	9 536,3	8 671,6	8 507,8
Passifs d'impôt exigible		152,4	216,4	222,2
Dettes financières courantes	16	2 387,4	3 962,2	2 482,8
Total passifs courants (avant passifs en cours de cession)		22 097,0	21 752,5	20 288,6
Total passifs courants		22 097,0	21 752,5	20 288,6
Total passifs et capitaux propres		56 729,1	52 971,7	52 436,1

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Résultat net consolidé de la période (y compris les intérêts minoritaires)		756,8	739,2	1 698,2
Dotations nettes aux amortissements		892,6	883,2	1 814,0
Dotations (reprises) nettes aux provisions		4,4	13,9	163,4
Palements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(28,0)	(41,9)	(30,6)
Résultat sur cessions		(9,1)	(29,1)	(29,5)
Variation de juste valeur des instruments financiers		10,9	6,1	7,3
Quote-part de résultat des entreprises associées, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession		(23,4)	(28,2)	(41,2)
Coûts d'emprunt immobilisés		(40,7)	(70,2)	(105,4)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé		349,7	379,5	743,4
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		315,2	294,6	744,7
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2-3	2 228,5	2 147,2	4 964,2
Variations du BFR et des provisions courantes	15	(844,6)	(757,0)	608,8
Impôts payés		(538,4)	(205,5)	(689,6)
Intérêts financiers nets payés		(437,5)	(470,5)	(783,8)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	408,1	714,2	4 099,6
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>(445,7)</i>	<i>(481,2)</i>	<i>(893,0)</i>
<i>Cession des immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>53,5</i>	<i>39,3</i>	<i>95,3</i>
Investissements opérationnels nets		(392,2)	(441,9)	(797,7)
Flux de trésorerie liés à l'activité après investissements opérationnels nets		15,9	272,3	3 301,9
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)</i>		<i>(333,1)</i>	<i>(541,1)</i>	<i>(1 051,8)</i>
<i>Créances financières (contrats de PPP et autres)</i>		<i>(173,5)</i>	<i>(44,3)</i>	<i>(175,2)</i>
Investissements du domaine concédé et contrats de PPP		(506,7)	(585,3)	(1 227,0)
<i>Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>		<i>(109,8) (*)</i>	<i>(82,3)</i>	<i>(185,5)</i>
<i>Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>		<i>22,3</i>	<i>31,2</i>	<i>69,5</i>
<i>Incidence nette des variations de périmètre</i>		<i>(195,5)</i>	<i>3,2</i>	<i>5,7</i>
Investissements financiers nets		(283,0)	(47,9)	(110,3)
Dividendes reçus des entreprises associées et non consolidées		25,7	21,9	33,6
Autres		(33,1)	(31,8)	(40,1)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(1 189,3)	(1 085,0)	(2 141,6)
Augmentation & réduction de capital		231,8 (*)	528,7	648,8
Opérations sur actions propres		(5,2)	0,2	(2,5)
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers		0,1		5,1
Dividendes payés				
- aux actionnaires de VINCI SA		(589,9)	(524,7)	(816,0)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(34,9)	(28,5)	(57,0)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		610,3	1 223,1	1 489,5
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes		(632,9)	(490,5)	(1 996,5)
Variation des actifs de gestion de trésorerie		266,9	(521,5)	(813,7)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(153,8)	186,7	(1 542,2)
Variation de la trésorerie nette	I+II+III	(935,0)	(184,1)	415,9
Trésorerie nette à l'ouverture		4 956,3	4 513,4	4 513,4
Autres variations		79,4	5,8	26,9
Trésorerie nette à la clôture	16	4 100,7	4 335,1	4 956,3
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		(266,9)	521,5	813,7
(Emission) remboursement des emprunts		22,6	(732,6)	507,0
Autres variations		(207,6)	59,0	(76,9)
Variation de l'endettement net		(1 307,5)	(330,4)	1 686,7
Endettement net en début de période		(13 684,1)	(15 370,8)	(15 370,8)
Endettement net en fin de période	16	(14 991,6)	(15 701,2)	(13 684,1)

(*) Hors acquisition des actions Cegelec (1,4 milliards d'euros) rémunérée par augmentation de capital et par remise d'actions existantes.

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres part du Groupe											
(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres 31/12/2008	1 240,4	5 162,7	(1 247,5)	490,6	1 436,1	1 591,4	(113,7)	(139,7)	8 420,5	605,3	9 025,8
Résultat net de la période						690,1			690,1	49,2	739,2
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres							36,1	(15,2)	20,9	4,5	25,5
Résultat global de la période						690,1	36,1	(15,2)	711,0	53,7	764,7
Augmentation de capital	48,5	480,1							528,7	(0,0)	528,6
Diminution de capital											
Opérations sur actions propres			121,6		(121,4)				0,2		0,2
Affectation de résultat et dividendes distribués					1 066,7	(1 591,4)			(524,7)	(28,5)	(553,2)
Paiements en actions (IFRS 2)					12,5				12,5	0,1	12,6
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(0,4)				(0,4)	(1,9)	(2,3)
Variations de périmètre					0,5		(0,5)		0,0	1,9	1,9
Divers					(45,3)			0,2	(45,1)	(0,5)	(45,6)
Capitaux propres 30/06/2009	1 288,9	5 642,9	(1 125,8)	490,6	2 348,7	690,1	(78,0)	(154,7)	9 102,7	630,2	9 732,9
Résultat net de la période						905,9			905,9	53,1	959,0
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres							0,2	(32,8)	(32,6)	(1,8)	(34,5)
Résultat global de la période						905,9	0,2	(32,8)	873,3	51,2	924,5
Augmentation de capital	13,5	106,7							120,2	5,1	125,3
Diminution de capital											
Opérations sur actions propres			17,7		(20,3)				(2,7)		(2,7)
Affectation de résultat et dividendes distribués					(291,2)	0,0			(291,2)	(28,5)	(319,7)
Paiements en actions (IFRS 2)					30,8				30,8	0,4	31,2
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(22,8)		2,0		(20,7)	(23,3)	(44,0)
Variations de périmètre					(0,4)		0,4		0,0	(3,4)	(3,4)
Divers					(3,9)		0,0	(0,1)	(3,9)	(0,2)	(4,1)
Capitaux propres 31/12/2009	1 302,4	5 749,6	(1 108,2)	490,6	2 040,9	1 596,0	(75,4)	(187,6)	9 808,4	631,5	10 439,9
Résultat net de la période						702,9			702,9	53,8	756,8
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres							147,4	(185,8)	(38,4)	(0,1)	(38,5)
Résultat global de la période						702,9	147,4	(185,8)	664,5	53,7	718,2
Augmentation de capital	71,8	1 004,8			78,5				1 155,2	0,1	1 155,3
Diminution de capital											
Opérations sur actions propres			617,9		(161,3)				456,5		456,5
Affectation de résultat et dividendes distribués					1 006,1	(1 596,0)			(589,9)	(34,9)	(624,9)
Paiements en actions (IFRS 2)					14,8				14,8	0,1	14,9
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(2,6)		(0,0)		(2,6)	(4,8)	(7,4)
Variations de périmètre					(0,6)		0,6		0,0	5,9	5,9
Divers					(24,6)		(1,2)	0,5	(25,3)	(1,1)	(26,4)
Capitaux propres 30/06/2010	1 374,2	6 754,4	(490,3)	490,6	2 951,2	702,9	71,4	(373,0)	11 481,5	650,6	12 132,1

Annexe aux comptes consolidés

A.	Saisonnalité de l'activité	19
B.	Principes comptables et méthodes d'évaluation	19
C.	Acquisitions d'entreprises	25
D.	Informations sectorielles	27
1.	Chiffre d'affaires	27
2.	Autres informations sectorielles par pôle de métier	29
3.	Répartition des données du pôle Concessions	31
E.	Notes relatives au compte de résultat	33
4.	Résultat opérationnel	33
5.	Charges et produits financiers	34
6.	Impôts sur les bénéfices	34
7.	Résultat par action	34
F.	Notes relatives au bilan	36
8.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	36
9.	Goodwill	37
10.	Immobilisations corporelles	38
11.	Autres actifs financiers non courants	38
12.	Capitaux propres	40
13.	Paievements en actions	42
14.	Provisions non courantes	43
15.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	44
16.	Informations relatives à l'endettement financier net	46
17.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	49
G.	Notes sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP	50
18.	Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel	50
19.	Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de la créance financière	51
20.	Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèles mixtes	51
H.	Autres notes	52
21.	Transactions avec les parties liées	52
22.	Obligations contractuelles et autres engagements donnés ou reçus	52
I.	Litiges et arbitrages	53
J.	Événements postérieurs à la clôture	54

A. Saisonnalité de l'activité

Le premier semestre de l'exercice est marqué par la saisonnalité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison des conditions climatiques moins favorables ;
- les sociétés de concession autoroutières, dont le volume d'activité sur le premier semestre est inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du premier semestre représentait environ 46 % à 48 % du chiffre d'affaires de l'année, selon les réseaux et selon les années.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du premier semestre, en raison du faible niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash flow d'exploitation, dont la plus grande partie est réalisée au second semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du semestre sont provisionnées en totalité dès le 30 juin.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2010 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 31 août 2010. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010¹.

Les principes comptables retenus sont les mêmes que ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception des points présentés ci-dessous (voir note B.1.1 « Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2010 »). Il est rappelé que le Groupe avait choisi d'appliquer par anticipation l'interprétation IFRIC 12 « Traitement comptable des contrats de concession » dès la clôture au 31 décembre 2008 et l'interprétation IFRIC 15 « Ventes de biens immobiliers » dès la clôture au 31 décembre 2009.

¹ Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

1.1.1 Application des normes révisées IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels »

Ces normes sont d'applications obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, soit pour VINCI à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les normes révisées IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » s'appuient sur deux concepts fondamentaux :

- L'obtention du contrôle est un événement majeur constituant un changement dans la nature de l'investissement.
- La mise à la juste valeur, à la date de la prise de contrôle, non seulement des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, mais aussi du montant de l'investissement réalisé pour obtenir le contrôle.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- L'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.
- La constatation en charges de la période des coûts directs liés à l'acquisition.
- La valorisation à la juste valeur à la date d'acquisition des ajustements de prix éventuels. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur sera constaté en résultat si la clause d'ajustement de prix est génératrice d'un passif financier.
- Dans le cas d'un regroupement réalisé par étape, la valorisation à la juste valeur à la date de prise de contrôle de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

La norme IFRS 3 révisée est appliquée de façon prospective. Elle est donc sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010. Sur la période, son application concerne notamment l'acquisition de Cegelec.

Les autres principes définis dans la note B.2.5 « Regroupement d'entreprises » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010, demeurent inchangés.

Par ailleurs, la norme IAS 27 révisée introduit plusieurs modifications notamment :

- Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat. Il est rappelé que VINCI applique déjà ces principes, relatifs aux transactions avec les minoritaires, depuis le 31 décembre 2007 (voir note B.2.5. « Transactions entre actionnaires, acquisition et cessions d'intérêt minoritaires postérieures à la prise de contrôle »).
- Les cessions de titres avec perte de contrôle donnent lieu à la constatation en résultat de cession de la variation de juste valeur calculée sur la totalité de la participation à la date de l'opération. La participation résiduelle conservée, le cas échéant, sera ainsi évaluée à sa juste valeur au moment de la perte de contrôle.

La norme IAS 27 révisée est appliquée de façon prospective. Elle est donc sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

1.1.2 Autres normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

Les autres nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010 sont sans impact significatif sur les comptes de VINCI au 30 juin 2010, elles concernent principalement :

- IFRS 2 amendée « Transactions intragroupes dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie » (incorporation d'IFRIC 8 et IFRIC 11) publiée en juin 2009 ;
- IFRS 5 – Amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiée en mai 2008 ;
- IAS 39 « Eléments éligibles à la couverture » (partiellement adoptée par l'UE) ;
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires » ;
- Certains amendements de la procédure annuelle d'améliorations des normes IFRS publiées en avril 2009.

1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2010

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010 :

- IFRS 9 « Classification et évaluation des instruments financiers » ;
- IAS 24 amendée « Informations sur les parties liées » ;
- IFRIC 14 amendée « Paiements anticipés des exigences de financement minimal » ;
- IFRIC 19 « Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres » ;
- IAS 32 amendée « Classement des droits de souscription émis » ;
- Certains amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiée en mai 2010.

VINCI mène actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

2. Méthodes de consolidation

2.1 Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles VINCI exerce un contrôle de fait, c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir des avantages, sont consolidées selon cette même méthode. Cela concerne principalement CFE, groupe de construction belge coté à la bourse de Bruxelles, détenu à 46,84 % par VINCI qui exerce un contrôle de fait au regard notamment de la dispersion de l'actionnariat de la société.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Cela concerne notamment les sociétés en participation dans le pôle Construction, différentes sociétés de projet dans le pôle Concessions, et la société Consortium Stade de France, détenue à 66,67 % par VINCI, qui fait l'objet d'un pacte d'actionnaires avec Bouygues, détenant 33,33 %. Ce pacte organise le contrôle conjoint des deux seuls actionnaires de cette société.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Evolution du périmètre de consolidation

<i>(en nombre de sociétés)</i>	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	1 814	1 144	670	1 738	1 109	629	1 706	1 086	620
Intégration proportionnelle	414	168	246	422	185	237	413	177	236
Mise en équivalence	98	43	55	95	43	52	88	42	46
Total	2 326	1 355	971	2 255	1 337	918	2 207	1 305	902

La principale acquisition réalisée par VINCI, au cours du premier semestre 2010, concerne le groupe Cegelec (74 entités) décrite en note C « Acquisitions d'entreprises ».

Les autres variations de périmètre proviennent de l'acquisition de 13 sociétés dans le pôle Construction, 5 sociétés dans le pôle Eurovia et de 1 société chez VINCI Immobilier.

2.2 Opérations intragroupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées, sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales ;
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écarts de conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les produits dérivés de change utilisés à des fins de financement à long terme (dont le remboursement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible) ou de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

2.5 Transactions entre actionnaires, acquisition et cessions d'intérêt minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu, de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

2.6 Activités abandonnées (arrêtés, cédées) ou en cours de cession et actifs en cours de cession

Activités abandonnées

Les activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, dès lors qu'elles concernent :

- soit un pôle d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession ;
- soit une filiale acquise uniquement dans le but de revente ;

sont présentées sur une ligne séparée du bilan consolidé à la clôture de l'exercice présent.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

Actifs en cours de cession

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Contrairement aux activités abandonnées, les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie ne sont pas présentés sur une ligne séparée.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

L'exercice 2009 et le 1^{er} semestre 2010 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 30 juin 2010 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessous.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluations des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les avantages au personnel (IAS 19) ;
- valorisation des instruments financiers à la juste valeur.

3.2 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

3.2.1 Evaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2010 (y compris fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

3.2.2 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2010 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2009, ajustée le cas échéant des variations significatives des hypothèses de marché (actualisation, inflation et rendement des actifs), et de la comptabilisation des réductions de régime (curtailment, settlement) conformément à IAS 19.

C. Acquisitions d'entreprises

Acquisition de Cegelec

Dans le cadre d'un projet de partenariat stratégique, Qatari Diar Real Estate Investment Company (Qatari Diar) et VINCI étaient entrés en négociation exclusive le 31 août 2009. A la suite de l'obtention de l'avis des instances représentatives du personnel de VINCI et du groupe Cegelec, un contrat a été signé le 19 janvier 2010.

En vertu de ce contrat, Qatari Diar apporte à VINCI 100 % des actifs et passifs du groupe Cegelec, en contrepartie de la remise de 31,5 millions d'actions VINCI, composées de 21 000 000 actions nouvelles et de 10 500 000 actions auto-détenues. Suite à l'approbation des autorités de la concurrence, Qatari Diar a procédé à cet apport le 14 avril 2010 en échange de 5,78 % du capital et des droits de vote de VINCI.

Le groupe Cegelec est un acteur majeur dans le service aux entreprises et aux collectivités intervenant principalement dans quatre grands domaines : génie électrique, climatique et mécanique ; automatisme, instrumentation et contrôle ; technologies de l'information et de la communication ; maintenance et services.

Ce rapprochement entre VINCI et Cegelec permet au Groupe de renforcer ses compétences :

- dans la gestion de grands projets complexes, dont la part dans les activités du groupe VINCI est appelée à croître, en France et à l'international ;
- dans le facility management¹, activité offrant un flux d'activité récurrent ;
- à l'international dans les métiers de l'énergie, tant en Europe et que dans les pays émergents ;
- en France, grâce à une bonne complémentarité des implantations ;
- dans des secteurs porteurs tels que l'énergie, les hydrocarbures, les systèmes de transport et le nucléaire.

L'acquisition de Cegelec permet au groupe VINCI de devenir ainsi l'un des tout premiers acteurs européens des services aux entreprises et aux collectivités dans le domaine de l'énergie.

L'entrée de Qatari Diar au capital de VINCI par apport de Cegelec est assortie d'un accord d'actionariat stable. Conformément à cet accord, la nomination de Qatari Diar en qualité d'administrateur de VINCI a été ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires de VINCI du 6 mai 2010. Cet administrateur est devenu membre du comité de la Stratégie et des Investissements. L'accord prévoit que pendant une durée de trois ans, Qatari Diar maintiendra une participation au capital de VINCI pouvant évoluer entre 5 % et 8 % (sous réserve de certaines exceptions).

Cegelec est consolidé depuis le 14 avril 2010 dans les comptes de VINCI.

Les actions VINCI remises à Qatari Diar en contrepartie de cette acquisition ont été valorisées au cours du jour de la transaction conformément aux normes IFRS (43,97 € le 14 avril 2010), soit un montant global de 1 385 millions d'euros qui impacte les capitaux propres du Groupe pour le même montant. Il s'y ajoute une soulte versée en cash à Qatari Diar d'un montant de 16,4 millions d'euros correspondant à l'acompte sur dividende versé par VINCI en décembre 2009 (0,52 € par action) pour les actions remises à Qatari Diar. Au global, la juste valeur des actifs remis pour obtenir le contrôle de Cegelec s'élève à 1 401,4 millions d'euros. Il n'est pas prévu dans le contrat de clause d'ajustement de prix.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, VINCI procède actuellement à l'évaluation de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis et à la détermination des impôts différés associés. Les valeurs attribuées aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ont été déterminées au 14 avril 2010 de façon provisoire, en fonction des éléments disponibles à cette date. Elles sont susceptibles d'évoluer dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition, en fonction des informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances, qui prévalaient à la date d'acquisition.

¹ Le facility management qualifie généralement l'exercice par un acteur de plusieurs services groupés pour le compte d'un client ; on parle alors de « multiservices » (services généraux) ou de « multi technique » (gestion des lots techniques : électricité, communication, génie climatique..).

Détermination des actifs identifiables, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition

(en millions d'euros)

Actifs et passifs acquis au 14 avril 2010

Justes valeurs

Actifs non courants	
Immobilisations incorporelles	301,0
Immobilisations corporelles	58,0
Actifs financiers non courants	18,3
Impôts différés actifs	30,9
Total actifs non courants	408,1
Actifs courants	
Stocks et travaux en cours	100,7
Clients et autres créances d'exploitation	845,5
Autres actifs courants	97,6
Actifs d'impôt exigible	11,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	104,5
Total actifs courants	1 159,3
Passifs non courants	
Autres passifs non courants	172,4
Impôts différés passifs	122,9
Total passifs non courants	295,3
Passifs courants	
Provisions courantes	218,9
Fournisseurs	516,0
Autres passifs courants	665,4
Passifs d'impôt exigible	11,7
Dettes financières courantes	323,0
Total passifs courants	1 735,0
Actifs nets acquis à 100 %	(462,9)
Prix d'acquisition	1 401,4
Goodwill provisoire	1 864,4

La date d'obtention du contrôle de Cegelec étant proche du 30 juin 2010, les travaux d'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels ont été réalisés sur des bases provisoires.

Le goodwill provisoire non affecté correspond aux avantages économiques futurs supplémentaires que VINCI estime dégager suite à l'acquisition de Cegelec et au rapprochement de ses activités dans les services à l'énergie.

Contribution de Cegelec au résultat de la période du groupe VINCI

(en millions d'euros)

14/04/2010 - 30/06/2010

Chiffre d'affaires consolidé	561,6
Résultat opérationnel sur activité	20,5
Résultat net de la période	8,8

Sur la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel sur activité et le résultat net, à hypothèses comparables à celles retenues à la date d'acquisition (y compris le remboursement immédiat des obligations convertibles acquises par le Groupe), comme si les écritures du bilan d'ouverture déterminées provisoirement avaient été comptabilisées au 1^{er} janvier 2010, s'élèveraient respectivement à 1 312,8 millions d'euros, 48,7 millions d'euros et 20,7 millions d'euros.

Les coûts d'acquisitions externes se sont élevés à 2,7 millions d'euros et ont été comptabilisés en charge sur les exercices 2009 et 2010.

D. Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée par pôle de métier, conformément à l'organisation interne historique du Groupe. Suite à l'acquisition du Groupe Cegelec et en prévision de l'intégration de la société Faceo (voir note J « Événements postérieurs à la clôture »), le Groupe a procédé au premier semestre 2010 à une réorganisation interne : l'activité « facility management¹ » (France et Allemagne) du pôle Construction (248 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2009) a été reclassée au sein de la division VINCI Facilities du pôle Energies, nouvellement créée.

Afin d'assurer la comparabilité de l'information sectorielle, les données de 2009 ont été retraitées pour tenir compte de cette nouvelle organisation interne.

Les principaux pôles de métier sont les suivants :

Concessions :

- Construction : construction, dans le cadre de contrats de concession, d'infrastructures autoroutières, de grands ouvrages (ponts, tunnels), de parcs de stationnement, d'aéroports et d'équipements publics pour le compte des concédants.
- Exploitation : gestion, dans le cadre de contrats de concession, d'affermage ou de services, d'infrastructures autoroutières, de grands ouvrages (ponts, tunnels), de parcs de stationnement, d'aéroports et d'équipements publics.

Contracting :

- Energies : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information, de la communication, génie climatique, isolation et facility management. Ce pôle comprend depuis le 14 avril 2010, l'activité réalisée par Cegelec.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagements urbains, travaux pour l'environnement, production de matériaux, démolition, recyclage, signalisation.
- Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment et d'infrastructures de génie civil, travaux hydrauliques, fondations, traitement des sols, dragage.

1. Chiffre d'affaires

1.1 Répartition du chiffre d'affaires par pôle de métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009 retraité	Variation 2010/2009	Exercice 2009 retraité
Concessions	2 927,7	2 737,1	7,0 %	5 888,5
Recettes et autres prestations	2 398,6	2 296,6	4,4 %	4 898,5
Construction de nouvelles infrastructures en concessions ^(*)	529,1	440,5	20,1 %	990,0
Contracting	13 040,0	12 900,6	1,1 %	26 891,1
Energies	2 873,4	2 369,6	21,3 %	4 868,7
Eurovia	3 440,4	3 464,2	(0,7) %	8 002,9
Construction	6 726,2	7 066,8	(4,8) %	14 019,5
Eliminations et divers ^(*)	(175,2)	(246,5)	(28,9) %	(319,9)
Total	15 792,5	15 391,1	2,6 %	32 459,6
dont :				
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>	<i>15 505,1</i>	<i>15 154,7</i>	<i>2,3 %</i>	<i>31 927,6</i>
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	<i>287,5</i>	<i>236,5</i>	<i>21,5 %</i>	<i>532,0</i>

(*) Dont chiffre d'affaires intragroupe réalisé par le pôle Contracting pour le compte des sociétés concessionnaires (241,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, 204,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 et 458 millions d'euros pour l'exercice 2009).

¹ Le facility management qualifie généralement l'exercice par un acteur de plusieurs services groupés pour le compte d'un client ; on parle alors de « multiservices » (services généraux) ou de « multi technique » (gestion des lots techniques : électricité, communication, génie climatique...).

1.2 Répartition du chiffre d'affaires par pays de destination

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	%	1 ^{er} semestre 2009	%	Exercice 2009	%
France	9 732,4	61,6 %	9 647,3	62,7 %	20 093,5	61,9 %
Royaume-Uni	968,8	6,1 %	1 097,4	7,1 %	2 149,4	6,6 %
Allemagne	712,1	4,5 %	775,2	5,0 %	1 821,0	5,6 %
Europe centrale et orientale ^(*)	883,2	5,6 %	859,1	5,6 %	2 170,4	6,7 %
Belgique	568,6	3,6 %	471,1	3,1 %	976,4	3,0 %
Espagne	198,3	1,3 %	203,3	1,3 %	412,5	1,3 %
Autres pays d'Europe	573,6	3,6 %	553,1	3,6 %	1 141,9	3,5 %
Europe ^(**)	13 637,0	86,4 %	13 606,5	88,4 %	28 765,1	88,6 %
dont Union européenne	13 446,4	85,1 %	13 418,6	87,2 %	28 371,9	87,4 %
Amérique du Nord	411,6	2,6 %	427,7	2,8 %	916,9	2,8 %
Afrique	903,5	5,7 %	665,2	4,3 %	1 456,2	4,5 %
Reste du monde	840,4	5,3 %	691,8	4,5 %	1 321,3	4,1 %
Total	15 792,5	100,0 %	15 391,1	100,0 %	32 459,6	100,0 %
dont :						
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>	15 505,1		15 154,7		31 927,6	
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	287,5		236,5		532,0	

(*) Albanie, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Russie, Serbie-Monténégro, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(**) Dont zone euro : 11 718 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, 11 520 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 et 24 319 millions d'euros pour l'exercice 2009.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger s'établit à 6 060 millions d'euros sur le premier semestre 2010, en hausse de 5,5 % par rapport au premier semestre 2009. Il représente 38,9 % du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures (contre 37,7 % au premier semestre 2009).

S'agissant du pôle Contracting, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger s'établit à 5 886 millions d'euros sur le premier semestre 2010, en hausse de 5,8 % par rapport au premier semestre 2009, il représente 45,1 % du total (contre 42,6 % sur le premier semestre 2009).

2. Autres informations sectorielles par pôle de métier

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque pôle de métier, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec les autres pôles. Celles-ci tiennent compte de la réorganisation interne de l'activité « facility management » (France et Allemagne) reclassée du pôle Construction vers le pôle Energies.

1^{er} semestre 2010

(en millions d'euros)	Contracting					Holdings & autres activités	Eliminations	Total
	Concessions	Energies	Eurovia	Construction	Total			
30 juin 2010								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	2 927,7	2 873,4	3 440,4	6 726,2	13 040,0	235,2	(410,4)	15 792,5
<i>dont chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	529,1						(241,7) (*)	287,5
Résultat opérationnel sur activité	929,2	150,1	3,0	311,7	464,9	29,2		1 423,3
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	38,7 %	5,2 %	0,1 %	4,6 %	3,6 %	12,4 %		9,2 %
Autres indicateurs								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 479,7	167,0	93,0	460,6	720,5	28,3		2 228,5
Capitaux engagés	25 391,5	1 822,6 (***)	1 244,1	190,4	3 257,1	40,4		28 689,0
Excédent (endettement) financier net	(17 987,1)	637,9	(9,7)	1 369,0	1 997,2	998,3		(14 991,6)

(*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par le pôle Contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(**) Pourcentage calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

(***) Dont 1 866,6 millions d'euros lié à l'acquisition de Cegelec.

1^{er} semestre 2009 retraité

(en millions d'euros)	Contracting					Holdings & autres activités	Eliminations	Total
	Concessions	Energies	Eurovia	Construction	Total			
30 juin 2009 retraité								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	2 737,1	2 369,6	3 464,2	7 066,8	12 900,6	222,6	(469,1)	15 391,1
<i>dont chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	440,5						(204,0) (*)	236,5
Résultat opérationnel sur activité	856,1	121,5	35,8	309,1	466,4	35,3		1 357,8
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	37,3 %	5,1 %	1,0 %	4,4 %	3,6 %			9,0 %
Autres indicateurs								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 396,4	138,7	131,9	460,9	731,5	19,2		2 147,2
Capitaux engagés	25 199,4	40,6	1 286,7	144,1	1 471,4	50,1		26 720,9
Excédent (endettement) financier net	(17 523,8)	753,0	(102,5)	1 258,0	1 908,5	(86,0)		(15 701,2)

(*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par le pôle Contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(**) Pourcentage calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

Exercice 2009 retraité

(en millions d'euros)	Contracting					Holdings & autres activités	Eliminations	Total
	Concessions	Energies	Eurovia	Construction	Total			
31 décembre 2009 retraité								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	5 888,5	4 868,7	8 002,9	14 019,5	26 891,1	559,3	(879,2)	32 459,6
<i>dont chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	<i>990,0</i>						<i>(458,0) (*)</i>	<i>532,0</i>
Résultat opérationnel sur activité	1 916,9	266,9	318,8	633,9	1 219,7	56,0		3 192,5
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	<i>39,1 %</i>	<i>5,5 %</i>	<i>4,0 %</i>	<i>4,5 %</i>	<i>4,5 %</i>	<i>10,0 %</i>		<i>10,0 %</i>
Autres indicateurs								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 086,4	294,4	514,8	927,9	1 737,0	140,8		4 964,2
Capitaux engagés	25 261,0	(140,4)	855,5	(459,6)	255,5	(25,9)		25 490,6
Excédent (endettement) financier net	(17 916,8)	965,5	426,9	1 946,5	3 338,9	893,8		(13 684,1)

(*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles Contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(**) Pourcentage calculé sur chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces.

Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés, utilisés par VINCI pour mesurer la création de valeur, correspondent aux actifs immobilisés non courants diminués du besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes) (voir note F.16 « Besoin en fonds de roulement et provisions courantes ») et de l'impôt exigible.

(en millions d'euros)	Note	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Capitaux engagés - actifs				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé		24 019,1	24 136,6	24 223,8
- Impôt différé sur écart d'évaluation ASF		(1 975,5)	(2 065,8)	(2 019,6)
Goodwill		5 572,3	3 634,0	3 638,2
Dépréciation Goodwill		72,5	60,8	72,3
Autres immobilisations incorporelles		496,5	189,0	184,3
Immobilisations corporelles		4 763,8	4 713,6	4 614,0
Immeubles de placement		51,3	45,2	49,9
Participations dans les entreprises associées		209,4	210,3	214,1
Autres actifs financiers non courants		1 300,6	696,4	892,6
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)	16	(0,2)	(0,4)	(0,4)
- Dérivés actifs non courants	16	(276,6)	(123,9)	(130,8)
Stocks et travaux en cours		951,9	887,6	755,7
Clients et autres créances d'exploitation		12 628,5	11 698,2	10 369,9
Autres actifs courants		414,9	370,0	368,1
Actifs d'impôts exigibles		170,1	59,5	64,6
Total capitaux engagés - actifs		48 398,6	44 511,1	43 296,5
Capitaux engagés - passifs				
Provisions courantes		(3 033,6)	(2 617,6)	(2 842,2)
Fournisseurs		(6 987,3)	(6 284,7)	(6 233,6)
Autres passifs courants		(9 536,3)	(8 671,6)	(8 507,8)
Passifs d'impôt exigible		(152,4)	(216,4)	(222,2)
Total capitaux engagés - passifs		(19 709,6)	(17 790,3)	(17 805,9)
Total capitaux engagés		28 689,0	26 720,9	25 490,6

3. Répartition des données du pôle Concessions

1^{er} semestre 2010

(en millions d'euros)	VINCI	dont		VINCI Park	Autres		Total
	Autoroutes (*)	ASF/Escota	Cofiroute		Concessions	Holdings	
30 juin 2010							
Compte de résultat							
Exploitation - Recettes de péages et autres prestations	1 972,0	1 420,6	536,2	318,4	108,1	0,0	2 398,6
Construction des nouvelles infrastructures en concession	349,6	281,6	66,2	7,0	169,4	3,1	529,1
Total chiffre d'affaires	2 321,6	1 702,2	602,4	325,5	277,5	3,1	2 927,7
Résultat opérationnel sur activité	839,4	565,2	269,5	59,7	39,1	(9,0)	929,2
% du chiffre d'affaires (**)	42,6 %	39,8 %	50,3 %	18,8 %	36,2 %		38,7 %
Autres indicateurs							
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 333,5	949,4	376,2	96,6	57,7	(8,1)	1 479,7
% du chiffre d'affaires (**)	67,6 %	66,8 %	70,2 %	30,3 %	53,4 %		61,7 %
Capitaux engagés	22 949,7	16 784,9	5 490,4	1 258,0	919,7	264,1	25 391,5
Excédent (endettement) financier net	(14 142,6)	(10 420,1)	(3 099,2)	(816,1)	(879,7)	(2 148,8)	(17 987,1)

(*) Concessions autoroutières en France (ASF/Escota, Cofiroute, Arcour).

(**) Pourcentage déterminé uniquement sur la part recettes de péages et autres prestations des sociétés concessionnaires.

1^{er} semestre 2009

(en millions d'euros)	VINCI	dont		VINCI Park	Autres		Total
	Autoroutes (*)	ASF/Escota	Cofiroute		Concessions	Holdings	
30 juin 2009							
Compte de résultat							
Exploitation - Recettes de péages et autres prestations	1 877,4	1 363,1	513,2	321,8	97,4		2 296,6
Construction des nouvelles infrastructures en concession	343,4	179,2	82,3	17,7	79,4		440,5
Total chiffre d'affaires	2 220,8	1 542,3	595,4	339,4	176,8		2 737,1
Résultat opérationnel sur activité	767,7	502,7	265,6	59,1	28,4	0,9	856,1
% du chiffre d'affaires (**)	40,9 %	36,9 %	51,8 %	18,4 %	29,2 %		37,3 %
Autres indicateurs							
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 252,5	894,5	358,0	98,8	42,4	2,8	1 396,4
% du chiffre d'affaires (**)	66,7 %	65,6 %	69,8 %	30,7 %	43,5 %		60,8 %
Capitaux engagés	23 052,1	16 891,6	5 488,9	1 262,8	642,0	242,5	25 199,4
Excédent (endettement) financier net	(14 161,5)	(10 372,2)	(3 217,4)	(843,7)	(453,0)	(2 065,6)	(17 523,8)

(*) Concessions autoroutières en France (ASF/Escota, Cofiroute, Arcour).

(**) Pourcentage déterminé uniquement sur la part recettes de péages et autres prestations des sociétés concessionnaires.

Exercice 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	VINCI	<i>dont</i>		VINCI Park	Autres	Holdings	Total
	Autoroutes ^(*)	ASF/Escota	Cofiroute		Concessions		
31 décembre 2009							
Compte de résultat							
Exploitation - Recettes de péages et autres prestations	4 095,0	2 966,9	1 110,5	622,5	181,0		4 898,5
Construction des nouvelles infrastructures en concession	692,2	427,2	175,2	33,3	264,5		990,0
Total chiffre d'affaires	4 787,3	3 394,2	1 285,7	655,8	445,5		5 888,5
Résultat opérationnel sur activité	1 792,9	1 189,1	596,8	101,3	34,6	(11,9)	1 916,9
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	43,8%	40,1%	53,7%	16,3%	19,1%		39,1%
Autres indicateurs							
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 806,9	1 996,7	799,9	202,7	76,9	(0,1)	3 086,4
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	68,5%	67,3%	72,0%	32,6%	42,5%		63,0%
Capitaux engagés	22 987,3	16 786,9	5 519,7	1 257,6	768,2	247,9	25 261,0
Excédent (endettement) financier net	(14 028,9)	(10 211,8)	(3 227,0)	(829,7)	(611,1)	(2 447,2)	(17 916,8)

(*) Concessions autoroutières en France (ASF/Escota, Cofiroute, Arcour).

(**) Pourcentage déterminé uniquement sur la part recettes de péages et autres prestations des sociétés concessionnaires.

E. Notes relatives au compte de résultat

4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Chiffre d'affaires	15 792,5	15 391,1	32 459,6
dont :			
<i>Chiffre d'affaires - hors construction de nouvelles infrastructures en concession réalisée par des entreprises tierces</i>	15 505,1	15 154,7	31 927,6
<i>Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures auprès d'entreprises tierces</i>	287,5	236,5	532,0
Produits des activités annexes	97,6	100,3	201,5
Achats consommés	(3 804,6)	(3 480,6)	(7 314,8)
Services extérieurs	(1 954,3)	(1 803,3)	(3 824,2)
Personnel intérimaire	(383,5)	(390,3)	(822,8)
Sous-traitance	(2 905,7)	(3 274,9)	(6 733,3)
Charges de construction des sociétés concessionnaires	(283,0)	(235,0)	(527,0)
Impôts et taxes	(449,9)	(433,0)	(916,2)
Charges de personnel	(3 878,1)	(3 715,7)	(7 336,9)
Autres produits et charges opérationnels	29,7	2,7	39,2
Amortissements ^(*)	(892,6)	(883,2)	(1 814,0)
Dotations nettes aux provisions ^(**)	55,1	79,6	(218,5)
Charges opérationnelles	(14 466,9)	(14 133,7)	(29 468,6)
Résultat opérationnel sur activité	1 423,3	1 357,8	3 192,5
Paievements en actions (IFRS 2)	(21,2)	(18,6)	(62,9)
Pertes de valeur des goodwill			(11,8)
Résultats des entreprises associées	11,7	17,0	27,1
Résultat opérationnel	1 413,8	1 356,2	3 144,8

(*) Y compris reprises d'amortissements rattachés aux subventions d'investissement.

(**) Constituées des dotations et reprises au titre des provisions non courantes (voir note F14.2 « Autres provisions non courantes ») et des provisions courantes (voir note F15.2 « Analyse des provisions courantes »).

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe avant effets des paiements en actions (IFRS 2), des pertes de valeur des goodwill et du résultat des entreprises associées consolidées par mise en équivalence. Il ressort à 1 423,3 millions d'euros au 30 juin 2010 (9,2 % du chiffre d'affaires¹) contre 1 357,8 millions d'euros au 30 juin 2009 (9 % du chiffre d'affaires¹).

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des charges sur paiements en actions, des pertes de valeur des goodwill et du résultat des entreprises associées, s'élève à 1 413,8 millions d'euros au 30 juin 2010 (9,1 % du chiffre d'affaires¹) contre 1 356,2 millions d'euros au 30 juin 2009 en données comparables (8,9 % du chiffre d'affaires¹).

Paievements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 21,2 millions d'euros au titre du premier semestre 2010 (contre 18,6 millions d'euros au 30 juin 2009), dont 12 millions d'euros au titre des plans d'attribution d'actions de performance (contre 10,4 millions d'euros au 30 juin 2009) (voir note F.13 « Paiements en actions »)

¹ Hors chiffre d'affaires construction de nouvelles infrastructures en concessions.

5. Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Coût de l'endettement financier brut	(380,7)	(434,9)	(829,6)
Produits financiers des placements de trésorerie	30,9	55,4	86,2
Coût de l'endettement financier net	(349,7)	(379,5)	(743,4)
Autres produits financiers	66,1	115,0	164,8
Autres charges financières	(58,2)	(57,8)	(123,4)
Autres charges et produits financiers	8,0	57,2	41,4

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 349,7 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 379,5 millions d'euros au 30 juin 2009.

Le solde des autres charges et produits financiers ressort à 8 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 57,2 millions d'euros au 30 juin 2009.

Les autres produits financiers intègrent notamment les coûts d'emprunts immobilisés sur les ouvrages du domaine concédé en cours de construction pour 40,7 millions d'euros au 30 juin 2010 (dont 17,3 millions d'euros pour Cofiroute, 18,8 millions d'euros pour le groupe ASF), contre 70,2 millions d'euros au 30 juin 2009.

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation relatifs aux engagements de retraite et autres provisions à plus d'un an pour un montant de 33,6 millions d'euros contre 34,8 millions d'euros au 30 juin 2009.

Ces coûts d'actualisation portent pour l'essentiel sur les provisions pour retraites à hauteur de 24 millions d'euros au 30 juin 2010 (20,7 millions d'euros au 30 juin 2009) et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés à hauteur de 8,9 millions d'euros au 30 juin 2010 (13,2 millions d'euros au 30 juin 2009).

Les plus values nettes de cession sur titres s'élèvent à 4,5 millions d'euros sur le premier semestre 2010.

6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts s'élève à -315,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, contre -294,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Le taux effectif d'impôt, hors part du groupe dans les sociétés mises en équivalence, est de 29,7 % au 30 juin 2010 contre 29 % au 30 juin 2009.

Ce taux est inférieur au taux d'impôt théorique de 34,43 % (taux d'imposition de droit commun en vigueur en France), du fait principalement de l'imposition à un taux inférieur des résultats de certaines filiales à l'étranger.

7. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (options de souscription ou d'achat d'actions, actions de performance notamment). Par ailleurs, le résultat est corrigé le cas échéant des variations de produits et charges résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription et d'achats d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33.

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action :

1^{er} semestre 2010	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre moyen d'actions	Résultat par action <i>(en euros)</i>
Total actions		532 961 787	
Actions d'autocontrôle		(14 983 974)	
Résultat net par action avant dilution	702,9	517 977 813	1,36
Options de souscription		5 412 343	
Options d'achat d'actions		492 577	
Plan d'épargne Groupe		287 475	
Actions de performance		882 812	
Résultat net dilué par action	702,9	525 053 020	1,34

1^{er} semestre 2009	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre moyen d'actions	Résultat par action <i>(en euros)</i>
Total actions		498 936 639	
Actions d'autocontrôle		(20 924 335)	
Résultat net par action avant dilution	690,1	478 012 304	1,44
Options de souscription		5 319 346	
Options d'achat d'actions		854 734	
Plan d'épargne Groupe		735 818	
Actions de performance		1 697 231	
Résultat net dilué par action	690,1	486 619 433	1,42

Exercice 2009	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre moyen d'actions	Résultat par action <i>(en euros)</i>
Total actions		508 632 766	
Actions d'autocontrôle		(20 965 758)	
Résultat net par action avant dilution	1 596,0	487 667 008	3,27
Options de souscription		5 882 191	
Options d'achat d'actions		727 689	
Plan d'épargne Groupe		628 628	
Actions de performance		2 010 041	
Résultat net dilué par action	1 596,0	496 915 556	3,21

Les résultats dilués par action, calculés ci-dessus, ne tiennent pas compte du recours à des instruments financiers de couverture utilisés par VINCI pour couvrir l'effet dilutif des plans d'options de souscription, d'achat d'actions, ou d'actions de performance (voir note F.12.2. « Actions auto-détenues »).

F. Notes relatives au bilan

8. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	Autoroutes ^(*)	Parkings	Autres infrastructures	Total VINCI Concessions	Autres Concessions ^(**)	Total
Valeur brute						
Au 31/12/2008	25 568,1	1 178,2	714,5	27 460,8	10,9	27 471,7
Acquisitions de la période	846,7	24,4	65,5	936,6	0,1	936,7
Sorties de la période	(1,0)	(21,9)	(0,1)	(23,0)	(2,0)	(25,0)
Ecart de conversion		2,2	(3,1)	(0,9)		(0,9)
Autres mouvements	289,6	(1,1)		288,5	(0,2)	288,3
	26 703,4	1 181,8	776,8	28 662,0	8,8	28 670,8
Subventions reçues	(33,0)	(9,1)	(39,2)	(81,3)		(81,3)
Au 31/12/2009	26 670,3	1 172,7	737,6	28 580,6	8,8	28 589,4
Acquisitions de la période	385,7	6,8	50,1	442,7		442,7
Sorties de la période	(1,1)	(21,1)	(1,1)	(23,3)	(0,1)	(23,4)
Ecart de conversion		5,5	15,7	21,2		21,2
Autres mouvements	(335,9)	(0,8)	304,2	(32,5)	(0,7)	(33,2)
	26 719,0	1 163,2	1 106,5	28 988,6	8,0	28 996,7
Subventions reçues	(145,2)			(145,2)		(145,2)
Au 30/06/2010	26 573,8	1 163,2	1 106,5	28 843,5	8,0	28 851,5
Amortissements et pertes de valeur						
Au 31/12/2008	(2 720,0)	(512,6)	(174,6)	(3 407,3)	(5,2)	(3 412,5)
Amortissements de la période	(912,4)	(36,7)	(20,9)	(970,0)	(0,2)	(970,2)
Pertes de valeur		(6,0)		(6,0)		(6,0)
Reprises de pertes de valeur		2,1		2,1		2,1
Sorties de la période		21,0	0,1	21,2		21,2
Ecart de conversion		(0,8)	1,0	0,2		0,2
Autres mouvements		(0,3)		(0,3)		(0,3)
Au 31/12/2009	(3 632,5)	(533,4)	(194,4)	(4 360,2)	(5,4)	(4 365,6)
Amortissements de la période	(441,7)	(18,5)	(14,7)	(474,9)	(0,1)	(475,0)
Pertes de valeur		(0,5)		(0,5)		(0,5)
Reprises de pertes de valeur		1,4		1,4		1,4
Sorties de la période	0,6	14,3	0,9	15,9		15,9
Ecart de conversion		(1,7)	(5,3)	(7,0)		(7,0)
Autres mouvements	8,4	(1,3)	(9,0)	(1,8)	0,3	(1,6)
Au 30/06/2010	(4 065,2)	(539,6)	(222,4)	(4 827,1)	(5,2)	(4 832,4)
Valeur nette						
Au 31/12/2008	22 848,1	665,6	539,9	24 053,5	5,7	24 059,2
Au 31/12/2009	23 037,8	639,3	543,2	24 220,4	3,4	24 223,8
Au 30/06/2010	22 508,7	623,6	884,1	24 016,3	2,8	24 019,1

(*) VINCI Autoroutes et concessions d'autoroutes à l'étranger.

(**) Principalement contrats de concession de réseaux de communication gérés par VINCI Construction.

Les investissements de l'exercice s'élèvent, hors frais financiers immobilisés, à 402,6 millions d'euros au premier semestre 2010 (contre 832,9 millions d'euros pour l'exercice 2009). Ils comprennent les investissements réalisés par Cofiroute pour un montant de 66,2 millions d'euros au premier semestre 2010 (contre 171,6 millions d'euros pour l'exercice 2009) et par le groupe ASF pour un montant de 239,5 millions d'euros au premier semestre 2010 (contre 427,3 millions d'euros pour l'exercice 2009).

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'élèvent à 1 932,7 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 1 678,2 millions d'euros au 31 décembre 2009) dont 770,9 millions d'euros pour Cofiroute (dont 707 millions d'euros pour le Duplex A86), 619,4 millions d'euros pour ASF et 423,5 millions d'euros pour Escota.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP relevant du modèle incorporel ainsi que les engagements rattachés sont mentionnées en note F25.1 « Principales caractéristiques des contrats de concession » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010. Les principaux engagements rattachés à ces contrats sont mentionnés en G.18 « Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel ».

9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Valeur nette à l'ouverture	3 638,2	3 578,9
Goodwill constatés dans l'exercice (*)	1 880,8	61,4
Pertes de valeur		(11,8)
Ecart de conversion	50,7	21,6
Sortie de périmètre	(1,5)	(3,4)
Autres mouvements	4,1	(8,5)
Valeur nette à la clôture	5 572,3	3 638,2

(*) Estimé sur des bases provisoires, le Goodwill comptabilisé suite à l'acquisition de Cegelec le 14 avril 2010 s'élève à 1 864,4 millions d'euros (voir note C « Acquisitions d'entreprises »).

Les principaux goodwill au 30 juin 2010 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010			31/12/2009
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
ASF/Escota	1 934,7		1 934,7	1 934,7
Cegelec (*)	1 864,4		1 864,4	
VINCI Park (ex. Sogeparc et Finec)	343,3		343,3	343,3
Entrepose Contracting	200,9		200,9	200,9
Soletanche Bachy	170,7		170,7	170,7
Nuvia	138,9		138,9	127,9
ETF	107,6		107,6	107,6
Taylor Woodrow Construction	93,5		93,5	86,1
Etavis	84,9		84,9	76,0
Autres goodwill de montants unitaires inférieurs à 50 millions d'euros (**)	706,0	(72,5)	633,5	591,1
Total	5 644,8	(72,5)	5 572,3	3 638,2

(*) Estimé sur des bases provisoires (voir note C « Acquisitions d'entreprises »).

(**) En valeur unitaire nette pour chacune des deux périodes.

Le Groupe a procédé à une revue des goodwill au 30 juin 2010 et n'a pas identifié d'indices de perte de valeur.

10. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions	Matériels, installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2009	2 930,0	503,0	1 184,4	6 154,4	10 771,7
Au 30/06/2010	2 996,1	514,5	1 280,9	6 491,6	11 283,1
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31/12/2009	(1 579,5)	(104,7)	(452,1)	(4 021,5)	(6 157,8)
Au 30/06/2010	(1 639,5)	(110,4)	(482,2)	(4 287,2)	(6 519,3)
Valeur nette					
Au 31/12/2009	1 350,4	398,3	732,4	2 132,8	4 614,0
Au 30/06/2010	1 356,7	404,1	798,7	2 204,3	4 763,8

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours de construction pour 568,9 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 488 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Les immobilisations en location financement s'élevaient à 181,5 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 189,6 millions d'euros au 31 décembre 2009. Elles concernent principalement des immeubles destinés à l'exploitation. Les paiements relatifs à ces immobilisations sont présentés dans la note F16.1 « Détail des dettes financières long terme ».

11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Actifs disponibles à la vente	335,9	294,6
Prêts et créances au coût amorti	688,1	467,3
<i>dont créances financières PPP/Concessions</i>	510,5	330,7
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants ^(*)	276,6	130,8
Autres actifs financiers non courants	1 300,6	892,6

^(*) Voir note F.17 « Informations relatives à la gestion des risques financiers ».

Les actifs disponibles à la vente s'élevaient à 335,9 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 294,6 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ils comprennent des titres de participation cotés pour 183,8 millions d'euros (dont 173,1 millions d'euros représentant la participation de 3,3 % dans ADP) et des titres de participation non cotés pour 152,1 millions d'euros, principalement dans des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élevaient à 688,1 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 467,3 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ils comprennent, outre les créances rattachées à des participations et des dépôts de garantie pour 159,8 millions d'euros, les créances financières rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariats public-privé gérés par les filiales du Groupe pour 510,5 millions d'euros dont les principaux contributeurs sont Granvia (voie express R1 en Slovaquie) pour 177,1 millions d'euros et Locorail (Liefkenshoek Tunnel en Belgique) pour 144,4 millions d'euros.

Les actifs disponibles à la vente et les prêts et créances au coût amorti s'analysent comme suit :

	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti			Total
	Titres de participation évalués à la juste valeur	Titres de participation non cotés	Créances financières PPP/concessions	Prêts et créances collatéralisés	Autres prêts et créances	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Au 31/12/2008	182,9	119,8	116,9	0,5	92,6	512,6
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		0,1	1,1		0,3	1,5
Autres acquisitions de la période	0,3	13,2	183,6		30,2	227,3
Variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres	37,1	(14,6)				22,5
Pertes de valeur		(7,4)			(0,9)	(8,3)
Sorties de la période	(16,2)	(5,7)	(8,5)	(0,1)	(9,6)	(40,2)
Ecart de conversion	0,4	1,0	4,1		1,8	7,3
Autres mouvements	0,2	(16,3)	33,5		21,7	39,1
Au 31/12/2009	204,6	90,0	330,7	0,4	136,1	761,8
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		6,3			12,0	18,3
Autres acquisitions de la période	0,2	55,2	179,0		24,4	258,9
Variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres	(11,2)					(11,2)
Pertes de valeur		(1,3)			(0,3)	(1,6)
Sorties de la période	(10,4)	(0,8)	(4,7)	(0,2)	(7,0)	(23,2)
Ecart de conversion	0,6	2,1	5,5		2,9	11,2
Autres mouvements		0,7	(0,0)		9,2	9,8
Au 30/06/2010	183,8	152,1	510,5	0,2	177,4	1 024,0

Les mouvements de la période concernant les actifs disponibles à la vente comprennent principalement une variation de la juste valeur des titres ADP pour -11,2 millions d'euros et l'effet des cessions des titres pour -10,4 millions d'euros.

L'augmentation sur la période des créances financières PPP/concessions pour 179 millions d'euros concerne pour l'essentiel les projets Liefkenshoek Tunnel (Locorail) pour 58,6 millions d'euros et la voie express R1 en Slovaquie (Granvia) pour 97,2 millions d'euros.

La juste valeur des produits dérivés actifs courants fait partie intégrante de l'endettement financier net (voir note F.16 « Informations relatives à l'endettement financier net »)

Les principaux contrats de concession relevant du modèle financier ainsi que les engagements rattachés sont décrits en note F « Notes sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP » du document de référence 2009 D.10-017, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

12. Capitaux propres

Politique de gestion du capital

Le programme de rachat d'actions qui avait été approuvé par l'assemblée générale du 15 mai 2008 n'a donné lieu à aucune acquisition d'action VINCI sur le premier semestre 2010. Il a été remplacé par un nouveau programme approuvé par l'assemblée générale du 6 mai 2010, d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximal d'achats de 2 milliards d'euros au cours plafond de 60 euros. Aucun rachat d'action n'a été effectué sur le marché depuis cette date.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2010, plus de 55 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Détenant ensemble 9,13 % du capital de la société, ils en sont les premiers actionnaires.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ni les capitaux propres de la société-mère.

12.1 Actions

Le capital social au 30 juin 2010 est composé de 549 682 659 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Evolution du nombre d'actions composant le capital :

	30/06/2010	31/12/2009
Nombre d'actions en début de période	520 957 550	496 162 480
Augmentations de capital	28 725 109	24 795 070
Nombre d'actions en fin de période	549 682 659	520 957 550
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	549 682 659	520 957 550
Valeur nominale de l'action (en euro)	2,5	2,5
Actions auto-détenues en direct par VINCI	9 451 177	21 083 639
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'options d'achat et aux plans d'attributions d'actions de performance</i>	<i>5 535 197</i>	<i>6 667 659</i>
Actions auto-détenues au travers de contrat de liquidité	0	0

12.2 Actions auto-détenues

Les mouvements sur actions auto-détenues, s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2010	31/12/2009
Nombre d'actions en début de période	21 083 639	22 919 652
Achats d'actions	604 000	746 000
Cessions d'actions dans le cadre de levées d'options d'achat	(152 137)	(528 033)
Attribution aux salariés des actions de performance 2007	(2 000)	(2 053 980)
Attribution aux salariés des actions de performance 2008	(1 582 325)	
Echange de titres dans le cadre de l'opération Cegelec ^(*)	(10 500 000)	
Nombre d'actions en fin de période	9 451 177	21 083 639

(*) Voir note C « Acquisitions d'entreprises ».

Au 30 juin 2010, le nombre total d'actions auto-détenues est de 9 451 177 actions, pour un montant de 490,3 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

3 915 980 actions ont été affectées au financement d'opérations de croissance externe et 5 535 197 actions à la couverture des plans d'options et d'actions de performance.

12.3 Opérations constatées directement en capitaux propres (part du Groupe)

(en millions d'euros)		30/06/2010	31/12/2009
Actifs financiers disponibles à la vente			
Réserve à l'ouverture		30,9	16,5
Variations de juste valeur de la période		(11,2)	24,2
Pertes de valeur constatées en résultat			
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession		(3,4)	(9,8)
Variation de périmètre et divers		0,3	
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	16,6	30,9
Couverture de flux de trésorerie			
Réserve à l'ouverture		(303,1)	(229,7)
Variations de juste valeur rattachées aux entreprises associées		(26,8)	(7,7)
Autres variations de juste valeur de la période		(222,1)	(67,2)
Eléments de juste valeur constatés en résultat		2,6	1,3
Variation de périmètre et divers		0,1	0,2
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(549,3)	(303,1)
Réserve brute totale avant effet d'impôt	I + II	(532,7)	(272,2)
Effet d'impôt associé		159,7	84,6
Réserve nette d'impôt		(373,0)	(187,6)

Les « autres variations de juste valeur de la période » concernent principalement les opérations de couverture de taux des émissions obligataires effectuées par les filiales concessionnaires dont les principaux contributeurs sont ASF pour -54,3 millions d'euros, Granvia pour -49,3 millions d'euros, Arcour pour -28 millions d'euros et Locorail pour -27,5 millions d'euros. Ces opérations sont décrites en note E.23.1.3 « Description des opérations de couverture de flux de trésorerie » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

12.4 Dividendes

Les dividendes versés par VINCI SA au titre des exercices 2009 et 2008 s'analysent de la façon suivante :

	2009	2008
Dividende par action (en euros)		
Acompte sur dividende	0,52	0,52
Solde du dividende	1,10	1,10
Dividende net global	1,62	1,62
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	261,1	246,5
Solde du dividende	588,8	524,3
Montant versé en actions VINCI	39,3	367,5
Montant versé en numéraire	549,5	156,7
Dividende net global	849,9	770,8

VINCI a procédé au versement du solde du dividende de l'exercice 2009 le 17 juin 2010.

13. Paiements en actions

13.1 Options d'achat et de souscription d'actions

Le Conseil d'administration du 9 juillet 2010 a procédé à l'attribution à 1 735 collaborateurs de 4 234 595 options de souscription avec effet au 9 juillet 2010. Cette opération est sans impact sur les comptes du premier semestre 2010.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription ou d'options d'achat existants au 30 juin 2010 ont évolué comme suit :

	30/06/2010		31/12/2009	
	Options	Prix moyen (en €)	Options	Prix moyen (en €)
Options en circulation en début de période	23 346 792	28,55	23 202 365	25,04
Options attribuées pendant la période			3 865 000	
Options levées	(2 087 194)		(3 470 349)	
Options annulées	(14 606)		(250 224)	
Options en circulation en fin de période	21 244 992	29,62	23 346 792	28,55
<i>dont options exerçables</i>	<i>17 401 824</i>		<i>19 497 622</i>	

Les informations relatives à la juste valeur des plans d'options d'achat et de souscription d'actions sont mentionnées en note E.19.1 « Options d'achat et de souscription d'actions » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

13.2 Actions de performance

Le Conseil d'administration de VINCI du 9 juillet 2010 a procédé à l'attribution à 1 813 collaborateurs de 1 726 138 actions de performance avec effet au 9 juillet 2010. Cette opération est sans impact sur les comptes du premier semestre 2010.

Le plan d'actions de performance, portant sur 2 165 700 actions, octroyé le 2 janvier 2008 au profit de certains membres du personnel salarié et de mandataires sociaux éligibles, a donné lieu à la mise à disposition définitive de 1 582 325 actions le 2 janvier 2010.

Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2010	31/12/2009
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	3 132 907	4 180 555
Actions attribuées	-	1 545 999
Actions acquises par les bénéficiaires	(1 582 325)	(2 053 980)
Actions annulées	(13 968)	(539 667)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période	1 536 614	3 132 907

Les informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance 2008 et 2009 et sur la juste valeur des plans d'actions de performance sont mentionnées en note E.19.2 « Actions de performance » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

13.3 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription au plan d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 10 % par rapport à une moyenne sur 20 jours du cours de bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois,
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription.

Tranche	2 ^e quadrimestre 2010 (1 ^{er} avril - 31 août 2010)
Taux de rentabilité attendu du titre VINCI	7,95 %
Dividende par action	
Montant dividende à payer (acompte)	
Montant dividende à payer (solde)	1,10 €
Prix de souscription (en euros)	34,72 €
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	40,17 €
Volatilité historique du titre VINCI	36,07 %
Nombre estimé de titres souscrits	619 464
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)	780 524

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire en fonction des observations historiques relatives aux plans 2002-2009 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par l'investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de 5 ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche « value at risk ».

Les informations relatives aux caractéristiques des plans d'épargne salariale 2009 sont mentionnées en note E.19.3 « Plans d'épargne Groupe » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

14. Provisions non courantes

(en millions d'euros)	Note	30/06/2010	31/12/2009
Provisions pour engagements de retraite	14.1	755,7 ^(*)	598,4
Autres provisions non courantes	14.2	426,4	396,4
Total des provisions non courantes à plus d'un an		1 182,1	994,8

(*) Dont 134,1 millions d'euros pour Cegelec.

14.1 Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent au 30 juin 2010 à 800,4 millions d'euros (dont 755,7 millions d'euros à plus d'un an) contre 635,8 millions d'euros au 31 décembre 2009 (dont 598,4 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La part à moins d'un an de ces provisions, respectivement 44,8 millions d'euros au 30 juin 2010 et 37,4 millions d'euros au 31 décembre 2009, est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au premier semestre 2010 au titre des retraites est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2010 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2009. L'évolution de ces hypothèses au cours du 1^{er} semestre 2010 n'ayant pas d'impact significatif sur les comptes, aucun ajustement n'a été comptabilisé à ce titre.

14.2 Autres provisions non courantes

Au cours du premier semestre 2010 et de l'exercice 2009, les autres provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Ecart de conversion	Clôture
31/12/2008	418,0	215,0	(156,0)	(169,5)	41,5	(26,5)	(0,5)	322,0
Autres avantages au personnel	137,6	21,5	(14,0)	(13,6)	1,5	2,9		136,1
Risques financiers	34,2	4,7	(2,2)	(0,3)	13,2			49,6
Autres risques	359,6	222,1	(91,5)	(35,8)	(4,6)		(0,4)	449,4
Actualisation provisions non courantes	(6,5)	(0,5)	0,7					(6,2)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(203,0)				0,8	(30,3)		(232,5)
31/12/2009	322,0	247,8	(106,9)	(49,7)	10,8	(27,4)	(0,4)	396,4
Autres avantages au personnel	136,1	4,2	(7,8)	(0,0)	(0,7)	(0,5)		131,3
Risques financiers	49,6	2,2	(0,9)	(0,1)	21,0		0,1	72,0
Autres risques	449,4	32,2	(42,5)	(6,7)	(1,7)		2,7	433,4
Actualisation provisions non courantes	(6,2)	0,3						(5,9)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(232,5)				2,8	25,8	(0,5)	(204,3)
30/06/2010	396,4	38,9	(51,2)	(6,8)	21,4	25,4	2,3	426,4

15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

15.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009	Variations 30/06/2010 - 31/12/2009	
				Liées à l'activité	Autres variations (*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	951,9	887,6	755,7	72,6	123,7
Clients et autres créances d'exploitation	12 628,5	11 698,2	10 369,9	1 199,0	1 059,7
Autres actifs courants	414,9	370,0	368,1	(54,7)	101,5
Stocks et créances d'exploitation (I)	13 995,3 (**)	12 955,9	11 493,6	1 216,8	1 284,9 (**)
Dettes fournisseurs	(6 987,3)	(6 284,7)	(6 233,6)	(138,7)	(614,9)
Autres passifs courants	(9 536,3)	(8 671,6)	(8 507,8)	(272,7)	(755,9)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(16 523,6) (**)	(14 956,2)	(14 741,4)	(411,4)	(1 370,8) (**)
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) (I+II)	(2 528,3)	(2 000,4)	(3 247,8)	805,4	(86,0)
Provisions courantes	(3 033,6)	(2 617,6)	(2 842,2)	39,1	(230,5)
dont la part à moins d'un an des provisions non courantes	(204,3)	(197,8)	(232,5)		28,2
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)	(5 561,9)	(4 618,0)	(6 090,0)	844,6	(316,4)

(*) Principalement créances et dettes sur immobilisations, écarts de conversion et mouvements de périmètre.

(**) Dont 1 033,5 millions d'euros d'actifs courants et 1 187,6 millions d'euros de passifs courants pour Cegelec.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des actifs et passifs courants à caractère financier.

15.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du premier semestre 2010 et de l'exercice 2009, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers ^(*)	Variation de la part à moins d'un an non courant	Ecart de conversion	Clôture
31/12/2008	2 429,4	1 144,4	(762,3)	(153,8)	23,1	17,2	(25,6)	2 672,4
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	499,7	144,9	(72,5)	(27,1)			(0,3)	544,8
Service après-vente	329,8	113,9	(77,7)	(27,2)	34,4		3,5	376,7
Pertes à terminaison et risques chantiers	730,9	497,5	(434,9)	(26,6)	5,9		3,9	776,7
Litiges	423,1	129,4	(103,1)	(34,3)	(45,7)		0,7	370,0
Restructuration	43,6	26,1	(23,3)	(5,4)	(0,8)			40,2
Autres risques courants	467,6	221,2	(147,8)	(29,6)	9,7		1,4	522,6
Actualisation provisions courantes	(25,3)	3,8	0,4		(0,1)			(21,3)
Reclassement part à moins d'un an non courant	203,0				(0,8)	30,3		232,5
31/12/2009	2 672,4	1 136,9	(858,9)	(150,2)	2,6	30,3	9,1	2 842,2
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	544,8	54,9	(33,5)				1,6	567,7
Service après-vente	376,7	44,0	(33,2)	(9,7)	11,0		5,1	393,9
Pertes à terminaison et risques chantiers	776,7	322,0	(345,5)	(10,2)	11,1		12,9	767,0
Litiges	370,0	43,8	(41,1)	(9,9)	35,7		2,8	401,3
Restructuration	40,2	5,4	(13,4)	(2,1)	27,2		0,1	57,4
Autres risques courants	522,6	107,1	(87,8)	(20,8)	135,6		6,2	662,9
Actualisation provisions courantes	(21,3)	0,5					(0,1)	(20,9)
Reclassement part à moins d'un an non courant	232,5				(2,8)	(25,8)	0,5	204,3
30/06/2010	2 842,2	577,7	(554,6)	(52,8)	217,8	(25,8)	29,1	3 033,6

() Dont 213,7 millions d'euros de provisions courantes pour Cegelec.*

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation. Elles s'élèvent à 3 033,6 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 2 842,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 et concernent majoritairement des provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses effectuées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Ces provisions concernent pour l'essentiel ASF pour 352,8 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 338,4 millions d'euros au 31 décembre 2009) et Cofiroute pour 183,5 millions d'euros (contre 175,8 millions d'euros au 31 décembre 2009).

16. Informations relatives à l'endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

Catégories comptables	(en millions d'euros)	30/06/2010				31/12/2009			
		Non courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total	Non courant	Courant (*)	Total
	Emprunts obligataires	(5 962,8)	(1)	(162,4)	(3)	(6 125,2)	(5 318,7)	(180,0)	(5 498,7)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(12 310,4)	(2)	(1 000,5)	(3)	(13 310,9)	(12 568,9)	(1 246,0)	(13 814,9)
	Emprunts liés aux retraitements des locations de financements	(124,0)	(2)	(59,5)	(3)	(183,5)	(125,4)	(54,6)	(180,0)
	Dettes financières long terme	(18 397,2)		(1 222,4)		(19 619,6)	(18 013,0)	(1 480,6)	(19 493,6)
	Billet de trésorerie			(50,1)	(3)	(50,1)			
Passifs évalués au coût amorti	Autres dettes financières courantes			(129,8)	(3)	(129,8)		(234,9)	(234,9)
	Découverts bancaires			(765,7)	(3)	(765,7)		(600,7)	(600,7)
	Comptes courants financiers passifs			(29,5)	(3)	(29,5)		(35,3)	(35,3)
	I - Dettes financières brutes	(18 397,2)		(2 197,5)		(20 594,7)	(18 013,0)	(2 351,5)	(20 364,5)
	<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(278,3)</i>				<i>(278,3)</i>	<i>(129,0)</i>		<i>(129,0)</i>
	<i>dont incidence de la mise en juste valeur des dettes d'ASF dans les comptes consolidés de VINCI (**)</i>	<i>(74,1)</i>		<i>(2,8)</i>		<i>(76,9)</i>	<i>(80,1)</i>	<i>(11,2)</i>	<i>(91,3)</i>
Prêts et créances	Prêts et créances financières collatéralisées	0,2	(6)	6,8	(8)	7,0	0,4	1,3	1,7
	Comptes courants financiers actifs			41,1	(4)	41,1		51,2	51,2
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur)	Actifs financiers de gestion de trésorerie			743,9	(4)	743,9		1 065,5	1 065,5
	Equivalents de trésorerie			3 260,3	(5)	3 260,3		4 075,5	4 075,5
	Disponibilités			1 606,0	(5)	1 606,0		1 481,4	1 481,4
	II - Actifs financiers	0,2		5 658,1		5 658,3	0,4	6 674,9	6 675,3
Dérivés	Instruments dérivés passifs	(412,3)	(2)	(189,8)	(3)	(602,1)	(201,6)	(131,3)	(332,9)
	Instruments dérivés actifs	276,6	(7)	270,3	(9)	546,9	130,8	207,2	338,0
	III - Instruments dérivés	(135,7)		80,5		(55,2)	(70,8)	75,9	5,1
	Endettement financier net (I + II + III)	(18 532,7)		3 541,1		(14 991,6)	(18 083,4)	4 399,3	(13 684,1)
	La répartition par pôle de l'endettement financier net est la suivante:								
	<i>Filiales concessionnaires</i>	<i>(15 488,2)</i>		<i>(350,1)</i>		<i>(15 838,3)</i>	<i>(14 792,4)</i>	<i>(677,3)</i>	<i>(15 469,7)</i>
	<i>Contracting</i>	<i>(1 385,7)</i>		<i>3 382,9</i>		<i>1 997,2</i>	<i>(1 056,6)</i>	<i>4 395,5</i>	<i>3 338,9</i>
	<i>Holdings (y compris holdings concessions) et immobilier</i>	<i>(1 658,8)</i>		<i>508,3</i>		<i>(1 150,5)</i>	<i>(2 234,4)</i>	<i>681,1</i>	<i>(1 553,3)</i>

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) A la suite de la prise de contrôle d'ASF au 9 mars 2006 par VINCI.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	Réf.	30/06/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires (non courant)	(1)	(5 962,8)	(5 318,7)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(12 846,7)	(12 895,9)
Dettes financières courantes	(3)	(2 387,4)	(2 482,8)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	785,0	1 116,7
Disponibilités et équivalent de trésorerie	(5)	4 866,3	5 556,9
Prêts et créances collatéralisés non courants	(6)	0,2	0,4
Instruments dérivés actifs non courants	(7)	276,6	130,8
Prêts et créances collatéralisés courants	(8)	6,8	1,3
Instruments dérivés actifs courants	(9)	270,3	207,2
Endettement financier net		(14 991,6)	(13 684,1)

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres actifs/passifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et autres actifs/passifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés actifs/passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres actifs/passifs financiers courants quelques soient leurs maturités.

16.1 Détail des dettes financières long terme

Par pôle de métier, les dettes financières long terme au 30 juin 2010 se décomposent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010				31/12/2009			
	Filiales concessionnaires	Contracting	Holdings ^(*) et immobilier	Total	Filiales concessionnaires	Contracting	Holdings ^(*) et immobilier	Total
Emprunts obligataires	(6 124,6)	(0,6)		(6 125,2)	(5 497,8)	(0,9)		(5 498,7)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(9 754,2)	(689,3)	(2 867,4)	(13 310,9)	(10 389,5)	(531,2)	(2 894,2)	(13 814,9)
Emprunts liés aux retraitements des locations de financements	(4,1)	(178,5)	(0,9)	(183,5)	(5,0)	(174,1)	(0,9)	(180,0)
Dettes financières à long terme	(15 882,9)	(868,4)	(2 868,3)	(19 619,6)	(15 892,3)	(706,2)	(2 895,1)	(19 493,6)

() Y compris holdings du pôle Concessions*

Les dettes financières long terme ont augmenté de 126 millions d'euros au cours du premier semestre 2010.

Cette variation provient de la combinaison entre les amortissements contractuels des emprunts et les nouveaux financements. Les mouvements les plus importants sont les suivants :

Emission obligataire par ASF dans le cadre de son programme EMTN

Au cours du premier semestre 2010, ASF a réalisé une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un montant nominal de 500 millions d'euros le 31 mars 2010 à un taux facial de 4,125 % pour une durée de 10 ans.

Remboursement par ASF et Escota d'emprunts souscrits auprès de la CNA

Le Groupe ASF a remboursé au cours du premier semestre, pour un montant de 722,7 millions d'euros, différentes lignes d'emprunts souscrites auprès de la CNA entre 1995 et 1999, à un taux moyen de 5,24 %.

16.2 Ressources et liquidités

Au 30 juin 2010, le Groupe dispose d'un montant de 11,9 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 4,8 milliards d'euros de trésorerie nette gérée (voir note 16.2.2 « Trésorerie nette gérée ») et 7,1 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées.

16.2.1 Echancier des dettes

Au 30 juin 2010, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 7,1 ans (inchangée par rapport au 31 décembre 2009). Elle est de 8,1 ans pour les filiales concessionnaires, de 2,7 ans pour les holdings (y compris immobilier et holdings du pôle Concessions) et de 4,4 ans pour le contracting.

16.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, incluant notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

30/06/2010				
<i>(en millions d'euros)</i>	Filiales cessionnaires	Contracting ^(*)	Holdings ^(**) et immobilier	Total
Equivalents de trésorerie	386,4	867,7	2 006,3	3 260,4
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	260,9	345,2	615,5	1 221,6
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	125,5	522,4	1 390,8	2 038,7
Disponibilités	123,0	1 415,1	68,0	1 606,1
Découverts bancaires	(12,2)	(635,4)	(118,1)	(765,7)
Trésorerie nette	497,2	1 647,4	1 956,2	4 100,8
Actifs financiers de gestion de trésorerie	42,8	125,6	575,4	743,8
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(***)</i>	11,1	42,4	10,4	63,9
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	9,2	60,1		69,3
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine</i>	22,6	23,2	565,0	610,8
Billets de trésorerie émis			(50,1)	(50,1)
Trésorerie nette gérée	540,0	1 773,0	2 481,5	4 794,5

(*) Excédents de trésorerie n'entrant pas dans le système de cash-pooling des excédents de trésorerie de VINCI Holding. Les placements réalisés par les sociétés du contracting chez VINCI Holding dans le cadre du cash-pooling sont intégrés dans la trésorerie nette des holdings.

(**) Y compris holdings du pôle Concessions.

(***) Part d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

31/12/2009				
<i>(en millions d'euros)</i>	Filiales cessionnaires	Contracting ^(*)	Holdings ^(**) et immobilier	Total
Equivalents de trésorerie	576,9	798,2	2 700,4	4 075,5
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	363,0	249,5	1 505,3	2 117,8
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	213,9	548,7	1 195,1	1 957,7
Disponibilités	103,7	1 294,2	83,5	1 481,4
Découverts bancaires	(14,0)	(515,2)	(71,5)	(600,7)
Trésorerie nette	666,6	1 577,2	2 712,4	4 956,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie	38,7	148,1	878,7	1 065,5
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(***)</i>	22,1	66,7	16,6	105,4
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	0,3	68,7		69,0
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine</i>	16,3	12,7	862,1	891,1
Billets de trésorerie émis				
Trésorerie nette gérée	705,3	1 725,3	3 591,1	6 021,7

(*) Excédents de trésorerie n'entrant pas dans le système de cash-pooling des excédents de trésorerie de VINCI Holding. Les placements réalisés par les sociétés du contracting chez VINCI Holding dans le cadre du cash-pooling sont intégrés dans la trésorerie nette des holdings.

(**) Y compris holdings du pôle Concessions.

(***) Part d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à 3 mois) et pour une part limitée des actifs obligataires. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Ces actifs financiers (« équivalents de trésorerie » et « actifs financiers de gestion de trésorerie ») sont gérés avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés.

Le placement des excédents de trésorerie nets des sociétés « têtes de pôle » et des principales filiales détenues à 100 % par VINCI, remontés au holding au travers d'un système de « cash-pooling » représente un encours de 2,6 milliards d'euros au 30 juin 2010. Cette centralisation permet à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières, de mesurer l'évolution de la trésorerie des principales entités du Groupe et de suivre les risques.

Les placements correspondant aux excédents de trésorerie des autres filiales du Groupe sont gérés dans le respect des lignes directrices émises par VINCI et des instructions données par VINCI aux filiales, qui définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés par le Groupe. Ils représentent 1,4 milliard d'euros dont 0,4 milliard d'euros pour les concessions (dont 0,2 milliard d'euros chez Cofiroute et 0,1 milliard d'euros chez ASF) et 1 milliard d'euros pour le contracting.

Au niveau du holding VINCI, les performances et les risques associés à ces placements sont suivis régulièrement au travers d'un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

16.2.3 Lignes de crédit revolver

VINCI SA dispose au 30 juin 2010 d'une ligne de crédit bancaire confirmée (« Club Deal ») de 2 milliards d'euros à échéance 2012 et de lignes de crédit bancaire bilatérales confirmées dont les échéances vont de 2010 à 2013 pour un montant total de 0,9 milliard d'euros.

De son côté, ASF dispose, de deux lignes de crédit bancaire syndiquées dont l'une à échéance 2012 pour 1 milliard d'euros et l'autre à échéance 2013 pour un montant de 2 milliards d'euros, toutes deux assorties de covenants financiers (voir note E.22.2.5 « Covenants financiers » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010).

Cofiroute dispose, à son niveau, d'une ligne de crédit bancaire confirmée d'un montant de 1 milliard d'euros à échéance 2011.

Au 30 juin 2010, aucune des lignes de crédit décrite ci-dessus n'était utilisée.

Les montants autorisés et utilisés et les maturités des lignes de crédit revolver sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Utilisations au 30/06/2010	Autorisations au 30/06/2010	Échéances		
			< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Crédit syndiqué	0	2 000	0	2 000	0
Lignes bilatérales	0	935	150	785	0
VINCI	0	2 935	150	2 785	0
ASF : crédits syndiqués	0	3 000	0	3 000	0
Cofiroute : crédit syndiqué	0	1 020	1 020	0	0
Contracting : lignes syndiquées et bilatérales	80	270	10	260	0
Total	80	7 225	1 180	6 045	0

16.2.4 Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers. Au 30 juin 2010, ces « covenants », dont les caractéristiques sont décrites en note E.22.2.5 « Covenants financiers » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010, demeurent inchangés. Les ratios y afférents sont respectés à cette date.

16.2.5 Notations de crédit

Au 30 juin 2010, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
ASF	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
Cofiroute	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2

17. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note E.23 « Informations relatives à la gestion des risques financiers » du document de référence 2009. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées pendant la période ne remettent pas en cause l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels sur le premier semestre 2010. Les principaux risques, risques de taux d'intérêt, risques actions, risque de change et risques de crédit et de contrepartie sont décrits respectivement aux paragraphes 23.1, 23.2, 23.3 et 23.4 du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

G. Notes sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP

18. Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel

Les principales caractéristiques des contrats de concession relevant du modèle incorporel exploités par les filiales consolidées (par intégration globale ou intégration proportionnelle) sont présentées en note F.25.1 « Principales caractéristiques des contrats de concession » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement et de financement

(en millions d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Groupe ASF	3 592,6 (*)	3 270,2
dont Lyon Balbigny	1 123,6	1 217,6
Cofiroute	836,5 (*)	609,6
dont réseau interurbain	270,4	263,0
dont Duplex A 86	136,3	126,4
VIA Solutions (A5 Malsch/Offenburg)	252,7	260,0
Arcour	50,4	52,9
Autres	358,1	245,4
Total	5 090,3	4 438,1

(*) Dont au titre du paquet vert : 472 millions d'euros pour le groupe ASF et 189 millions d'euros pour Cofiroute.

Ces engagements comprennent essentiellement des obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement prises par les sociétés concessionnaires (4 913 millions d'euros) et des engagements de financement pris par l'actionnaire, généralement VINCI Concessions (177 millions d'euros).

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les travaux de maintenance des infrastructures concédées.

Les investissements d'ASF, Escota, Cofiroute et Arcour sont financés par tirage sur leurs lignes de crédit disponibles, par souscription de nouveaux emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ou par émissions sur le marché obligataire.

L'augmentation des obligations contractuelles d'investissements provient de la signature avec l'Etat du « paquet vert » dans lequel les trois sociétés autoroutières s'engagent à réaliser un programme de requalification environnementale de leurs réseaux en contrepartie de l'allongement d'un an de leurs contrats de concession. Ces investissements « verts » s'élèvent respectivement pour ASF, Escota et Cofiroute en euros constants à 371 millions, 103 millions et 191 millions avant engagement des dépenses.

Sûretés réelles rattachées au financement des concessions

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Date de départ	Date de fin	Montant
Arcour	2008	2045	601,0
VINCI Park	2006	2026	494,0 (*)
Gefyra (pont de Rion-Antirion)	2001	2029	334,8
VIA Solutions (A4 Horselberg)	2007	2035	90,3
VIA Solutions (A5 Malsch/Offenburg)	2009	2037	49,4
Autres sociétés concessionnaires			132,4

(*) Nantissement des titres de filiales pour garantir un prêt de 500 millions d'euros mis en place en juin 2006.

Ces financements sont sans recours contre la société VINCI SA.

19. Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière

Les principales caractéristiques des contrats de concession et PPP relevant du modèle de la créance financière exploités par les filiales consolidées (par intégration globale ou intégration proportionnelle) sont présentées en note F.26.1 « Principales caractéristiques des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010.

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement et de financement

Dans le cadre des contrats de concession et PPP qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements qui s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Voie Express R1 en Slovaquie (Granvia)	403,8	575,3
Liefkenshoek Tunnel (Locorail)	258,1	299,1
GSM-Rail	160,2	
Parking loueurs de Nice	18,0	25,0
Autres	49,7	64,8
Total	889,7	964,2

Ces engagements comprennent essentiellement des obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement pour 744,4 millions d'euros prises par les sociétés concessionnaires et des engagements de financement pris par l'actionnaire, généralement VINCI Concessions (145,3 millions d'euros).

En contrepartie de ces investissements les filiales reçoivent du concédant une garantie de paiement.

Sûretés réelles rattachées au financement des PPP

Certaines sociétés ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Date de départ	Date de fin	Montant
Liefkenshoek Tunnel (Locorail)	2008	2013	137,5
Voie Express R1 en Slovaquie (Granvia)	2009	2031	138,4
Morgan VINCI Ltd	2002	2040	35,5
Parking des loueurs de Nice	2008	2036	12,6
GSM-Rail	2010	2025	4,8

20. Engagements donnés au titre des contrats mixtes

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement et de financement

Dans le cadre des contrats mixtes de concession et PPP qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements qui s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Stade du Mans	20,8	40,6
Autres	6,2	5,0

Ces engagements comprennent essentiellement des obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement pour 11 millions d'euros prises par les sociétés concessionnaires et des engagements de financement pris par l'actionnaire, généralement VINCI Concessions (16 millions d'euros).

Les remboursements d'équipement et les subventions d'exploitation, garanties par le concédant, couvrent partiellement ces engagements d'investissement.

H. Autres notes

21. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles VINCI exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint. Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au premier semestre 2010, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2009 (ces dernières sont mentionnées en note G.28 « Transactions avec les parties liées » du document de référence 2009 D.10-0177, déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010).

22. Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus

Les obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus s'analysent de la façon suivante :

22.1 Obligations contractuelles

(en millions d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Locations simples	1 118,7	1 137,0
Obligations d'achat et d'investissement ^(*)	465,7	159,6

(*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession (voir note G « Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP »).

Les engagements relatifs aux contrats de location simple s'élèvent à 1 118,7 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 1 137 millions d'euros au 31 décembre 2009), dont 796 millions d'euros de contrats immobiliers (contre 823,2 millions d'euros au 31 décembre 2009), 266 millions d'euros de contrats mobiliers (contre 264,5 millions d'euros au 31 décembre 2009) et 56,7 millions d'euros de droits de forage (exploitation de carrières).

Les obligations d'achat et d'investissement mentionnées ci-dessus concernent principalement VINCI Immobilier et l'acquisition en cours de carrières du groupe Tarmac dont le closing est fixé au 1^{er} septembre 2010 (voir note J « Événements postérieurs à la clôture »).

22.2 Autres engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Sûretés réelles	316,0	311,6
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées ^(*)	88,3	62,9
Autres engagements donnés (reçus) ^(**)	298,1	203,9

(*) Quote-part du Groupe, d'engagements totalisant 169,2 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 121,9 millions d'euros au 31 décembre 2009.

(**) Hors contrats de concession (voir note G « Note relatives aux contrats de concession et PPP »).

Il est rappelé que les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession, des contrats de construction et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note G.18 « Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel » ;
- en note G.18 « Engagements donnés au titre des contrats de concessions et PPP – Modèle de la créance financière » ;
- en note G.20 « Engagements donnés au titre des contrats mixtes » du présent rapport des comptes consolidés semestriels résumés et
- en note E.17.2 « Engagements donnés et reçus au titre des contrats de construction » et E.20.1 « Provisions pour engagements de retraite » du document de référence 2009 D.10-0177 (déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2010), ces montants n'ayant pas évolué significativement sur le semestre.

I. Litiges et arbitrages

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges relevant du cours normal de leurs activités. Les risques y afférant ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet de provisions déterminées en conséquence.

Les principaux litiges en cours à la date du présent document sont les suivants :

- Le 23 mai 2004, une partie des coques (superstructures) de la jetée de l'aérogare 2E de l'aéroport de Roissy s'est effondrée. Cet ouvrage avait été réalisé pour le compte d'Aéroports de Paris qui, dans le cadre de ce projet, combinait les qualités de maître d'ouvrage, d'architecte et de maître d'œuvre. Les travaux de construction de l'aérogare 2E avaient été réalisés en de multiples lots séparés par de nombreuses entreprises. Les coques (superstructures) de la jetée ont été construites par un groupement constitué de plusieurs sociétés aujourd'hui filiales de VINCI. Ce sinistre a fait l'objet d'une procédure d'expertise judiciaire dont l'objet était de déterminer les causes de l'effondrement et d'apprécier les préjudices subis. Les experts ont remis au tribunal un rapport d'expertise le 30 juin 2009 dans lequel ils estiment que la responsabilité du sinistre incombe à Aéroports de Paris à hauteur de 51 à 55 %, au groupement d'entreprises ayant réalisé les coques (sociétés du groupe VINCI) à hauteur de 36 à 40 % et au bureau de contrôle Veritas à hauteur de 8 à 10 %. Les travaux de reconstruction de l'ouvrage ont d'ores et déjà été pris en charge par la compagnie d'assurance qui garantissait cet ouvrage pour le compte du maître d'ouvrage. Les experts ont évalué à une somme de l'ordre de 144 millions d'euros les pertes d'exploitation consécutives à ce sinistre. Par ailleurs, une instruction pénale a été ouverte à la suite de l'effondrement. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce sinistre n'aura pas d'incidence défavorable significative sur sa situation financière.
- CBC, filiale de VINCI, a construit pour le compte d'Intertour, dont elle détenait une partie du capital, un hôtel à Bratislava (Slovaquie). Le financement de cette opération a été effectué sous forme de billets à ordre émis par Intertour et escomptés sans recours par CBC auprès d'une banque française, elle-même contre-garantie par des établissements financiers étrangers. Par suite du défaut de paiement d'Intertour, la VTB Bank France a assigné CBC en vue d'obtenir sa condamnation à régler une somme de 24 millions d'euros à titre de dommages et intérêts sur le fondement d'une responsabilité alléguée dans la nullité des garanties émises par les établissements financiers étrangers au profit de cette banque française. Cette demande a été rejetée par le tribunal de commerce de Paris par jugement du 13 mars 2009. La banque VTB Bank France a interjeté appel de cette décision. Le Groupe ne s'attend pas, en l'état actuel du dossier, à une incidence significative de ce contentieux sur sa situation financière.
- La région Île-de-France a saisi le 12 février 2010 le Tribunal de Grande Instance de Paris d'une demande ayant pour objet la condamnation de 15 entreprises, dont plusieurs font partie du groupe VINCI, et de onze personnes physiques dont certaines sont ou ont été des collaborateurs du groupe VINCI à lui payer une somme de 358 millions d'euros majorée d'intérêts à compter du 7 juillet 1997. Le conseil régional d'Île-de-France avait, le 23 mai 2008, saisi le tribunal de grande instance de Paris d'une demande en référé ayant pour objet l'allocation d'une provision de 76 millions d'euros mais sa demande avait été rejetée par le tribunal par décision du 15 janvier 2009. La démarche de la région Île-de-France fait suite à l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris du 27 février 2007 condamnant diverses personnes physiques pour délit d'entente et à la décision rendue le 9 mai 2007 par le Conseil de la concurrence et l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris le 3 juillet 2008 condamnant les entreprises à des sanctions pour pratiques anticoncurrentielles commises entre 1991 et 1996 dans le cadre du programme de rénovation des établissements scolaires du second degré de la région Île-de-France. L'arrêt de la cour d'appel de Paris du 3 juillet 2008 a fait l'objet d'un pourvoi en cassation qui a été rejeté par un arrêt en date du 13 octobre 2009. Au 30 juin 2010, le Groupe a traité ce risque comme un passif éventuel qu'il n'est pas en mesure de chiffrer.
- La commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers a notifié à VINCI, le 23 février 2009, une décision de sanction d'un montant de 800 000 euros pour non-respect d'une obligation d'abstention dans le cadre de son programme de rachat d'actions, portant sur la période du 20 janvier au 3 février 2005. VINCI a interjeté appel de cette décision. La cour d'appel de Paris a, par arrêt du 23 février 2010, confirmé la décision de l'Autorité des marchés financiers. La société VINCI a formé un pourvoi en cassation contre cette décision.
- Enfin, Monsieur Antoine Zacharias, ancien président de VINCI, avait été cité à comparaître les 25 et 26 mars 2010 devant le tribunal correctionnel de Nanterre pour y répondre d'un délit d'abus de biens sociaux, suite à la plainte déposée par un actionnaire individuel de VINCI. Le Tribunal correctionnel de Nanterre a relaxé Monsieur Zacharias de ces poursuites par un jugement en date du 26 mars 2010. Le Ministère Public a interjeté appel de cette décision.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

J. Événements postérieurs à la clôture

Acquisition de Faceo

VINCI a conclu le 29 juillet 2010 l'acquisition de la société Faceo, après consultation des instances sociales et obtention de l'accord des autorités compétentes en matière de concurrence.

Faceo est un acteur majeur européen du facility management, ensemblier de la maintenance tertiaire développant des activités d'ingénierie, d'intégrateur et de prestataire de services et de facility management dans le cadre de contrats pluriannuels.

Faceo emploie 2 500 collaborateurs et a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 430 millions d'euros, dont 30 % à l'international. Cette acquisition s'est réalisée au travers de VINCI Facilities, société nouvellement créée au sein du pôle Energies de VINCI, pour regrouper l'essentiel des activités de facility management du Groupe. Au global, avec Faceo en année pleine, les activités de facility management de VINCI représenteront un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 1,3 milliard d'euros.

Faceo, dont l'acquisition des titres pour 279,8 millions d'euros payée en numéraire, sera intégrée dans les comptes consolidés du Groupe à compter du 1^{er} août 2010.

A ce stade, les travaux d'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs acquis n'ont pas encore été réalisés.

Acquisition de carrières du groupe Tarmac

Eurovia a signé un accord avec la société Tarmac (filiale du groupe minier Anglo American plc) pour l'acquisition de carrières situées en France, en Allemagne, en Pologne et en République Tchèque. Les actifs comprennent 88 sites d'extraction de roches dures, sable et graviers représentant une production annuelle de 27 millions de tonnes, après prise en compte de la cession de 6 carrières en France et de 3 en République Tchèque à la demande des autorités de la concurrence.

Cette opération permet à Eurovia de compléter son dispositif géographique en Europe et de renforcer sa capacité industrielle dans des pays où l'activité routière est en plein essor.

Employant environ 1 000 personnes, les entités acquises de Tarmac génèrent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 200 millions d'euros. Eurovia augmentera ainsi sa production annuelle d'agrégats de 40 %.

Eurovia a obtenu l'accord des autorités de la concurrence compétentes. L'opération devrait être réalisée au 1^{er} septembre 2010.

Ligne à Grande Vitesse Sud Europe-Atlantique

Le 15 juillet 2010, le groupement LISEA, composé de VINCI, Caisse des Dépôts et AXA Private Equity, a été désigné par RFF attributaire du contrat de concession de la ligne à Grande Vitesse Sud Europe-Atlantique. La concession, d'une durée de 50 ans, vise à assurer le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de la Ligne à Grande Vitesse de 303 kilomètres reliant Tours à Bordeaux. Le montant total du projet est estimé à 7,2 milliards d'euros.

LISEA et RFF doivent maintenant finaliser la documentation contractuelle avec pour objectif de signer le contrat de concession dans les prochains mois.

..

**Rapport
des commissaires
aux comptes
sur l'information
financière
semestrielle
2010**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière, décrit dans la note B.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés, dont l'ampleur et la durée au delà du 30 juin 2010 ne peuvent être anticipées avec précision, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 31 août 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA.

DELOITTE & ASSOCIES

Patrick-Hubert Petit

Philippe Bourhis

Jean-Paul Picard

Mansour Belhiba

**Attestation
du responsable
du rapport financier
semestriel**

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 2 à 8) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUIILLARD

Président-directeur général

**LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE**